FRANÇAIS

FR - BE

De Dietrich

GTU 124 FF - GTU 125 FF
GTU 1204 FF - GTU 1205 FF

GTU 124 FF / GTU 125 FF

GTU 1204 FF / GTU 1205 FF

Notice de montage, d'installation
de mise en service
et d'entretien

CE 0049

19/07/05 - 94861376

8575-4128 F

SOMMAIRE

1. GENERALITES 4
1.1 Dimensions principales 5
1.2 Caractéristiques techniques 6

2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE 7

3. MONTAGE 7

4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE 8
4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage 8
4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire 8
4.3 Exemples d'installation 9
4.3.1 Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse) 9
4.3.2 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol) 10
4.3.3 Installation avec 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol) 11
4.3.4 Installation chauffage 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol) 12
4.4 Remplissage de l'installation 13

5. RACCORDEMENT DE LA VENTOUSE 14
5.1 Classification (type C 13 et C 33) 14
5.2 Prescriptions générales d'installation 14
5.3 Mise en oeuvre 14
● Evacuation des condensats 15
5.4 Maintenance 15
5.5 Implantation du terminal horizontal (type C 13) 15
5.5.1 Traversées de parois 16
5.5.2 Percement du mur 16
5.5.3 Débouché du terminal horizontal 17
5.5.4 Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse horizontale (type C13) 20
5.6 Prescriptions complémentaires pour le raccordement à un terminal vertical (type C 33) 21
● Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse verticale 22

6. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES 23

7. MISE EN SERVICE 23

8. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES 23
8.1 Installation 23
8.2 Chaudière 24
8.2.1 Ramonage de la chaudière 24
8.2.2 Ramonage chimique 25
8.2.3 Entretien des conduits de fumées 27
8.2.3 Entretien du brûleur 29
8.3 Préparateur d'eau chaude sanitaire (GTU 1204 FF - GTU 1205 FF) 29
8.4 Nettoyage de l'habillage et de la vitre 29
8.5 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière 29
8.6 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel 29

9. PLAQUETTE SIGNALETIQUE 30

10. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE 30

11. GARANTIE 34

Déclaration de conformité CE

Fabricant	DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S. 57 rue de la gare F-67580 MERTZWILLER ☎ +33 3 88 80 27 00 +33 3 88 80 27 99
Mise en circulation par	Voir fin de notice

Nous certifions par la présente que la série d'appareil spécifiée ci-après est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE, qu'il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des Directives européennes suivantes.

Type du produit	**Chaudière basse température GTU 120FF avec brûleur fioul intégré**
Modèles	**25 et 30 kW**
Norme appliquée	**- 73/23/CEE Directive Basse Tension** **Norme visée : EN 60.335.1.** **- 89/336/CEE Directive Compatibilité électromagnétique** **Normes génériques : EN61000-6-3 et EN61000-6-1** **- 92/42/CEE Directive rendement** **Normes visées : EN 303.2 ; EN 304**
Organisme de contrôle	**TÜV Rheinland/Berlin-Brandenburg :** **- PV n° K33/01 du 09/04/2001** **- PV n° K32/01 du 05/04/2001** **- PV n° K131/01 du 01/02/2002**

Date : 22 juin 2004

Signature
Directeur Technique
Mr. Bertrand Schaff

Avertissement :
L'installation et le raccordement de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié.
Le bon fonctionnement de la chaudière est conditionné par le strict respect de la présente notice technique et d'installation.

1. GENERALITES

Les chaudières GTU 124 FF / GTU 125 FF et GTU 1204 FF / GTU 1205 FF sont des chaudières automatiques autonomes à eau chaude, équipées d'un brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique à raccorder à un conduit concentrique d'amenée d'air et d'évacuation des produits de combustion horizontal (type C13) ou vertical (type C33).

Elles sont préréglées d'usine à une puissance utile de 25 kW et 30 kW.

Les différents modèles proposés

Chauffage seul

● **GTU 124 B FF/125 B FF :** chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul et d'un tableau de commande de base, électronique, intégrant une régulation de l'eau chaude sanitaire.

● **GTU 124 E FF/125 E FF :** chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul et d'un tableau de commande électronique avec régulateur Easymatic déportable (filaire ou radio) ou intégrable.

● **GTU 124 D FF/125 D FF :** chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul et d'un tableau de commande électronique "DIEMATIC 3".

Chauffage et eau chaude sanitaire

● **GTU 1204 B FF/1205 B FF :** chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul, avec ballon d'eau chaude sanitaire L 160 ou L 250 et tableau de commande de base électronique, intégrant une régulation de l'eau chaude sanitaire.

● **GTU 1204 E FF/1205 E FF :** chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul avec ballon d'eau chaude sanitaire L 160 ou L 250 et d'un tableau de commande électronique avec régulateur Easymatic déportable (filaire ou radio) ou intégrable.

● **GTU 1204 D FF/1205 D FF :** chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul, avec ballon d'eau chaude sanitaire L 160 ou L 250 et tableau de commande électronique "DIEMATIC 3".

● **Directive 97/23/EC :**

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/EC.
La conformité des chaudières et des préparateurs d'ECS De Dietrich aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/EC, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/EC, 92/42/EC, 73/23/EC et 89/336/EC.

● **N° d'identification CE :**
CE 49BM3528

1.1 Dimensions principales

● GTU 124 FF / GTU 125 FF

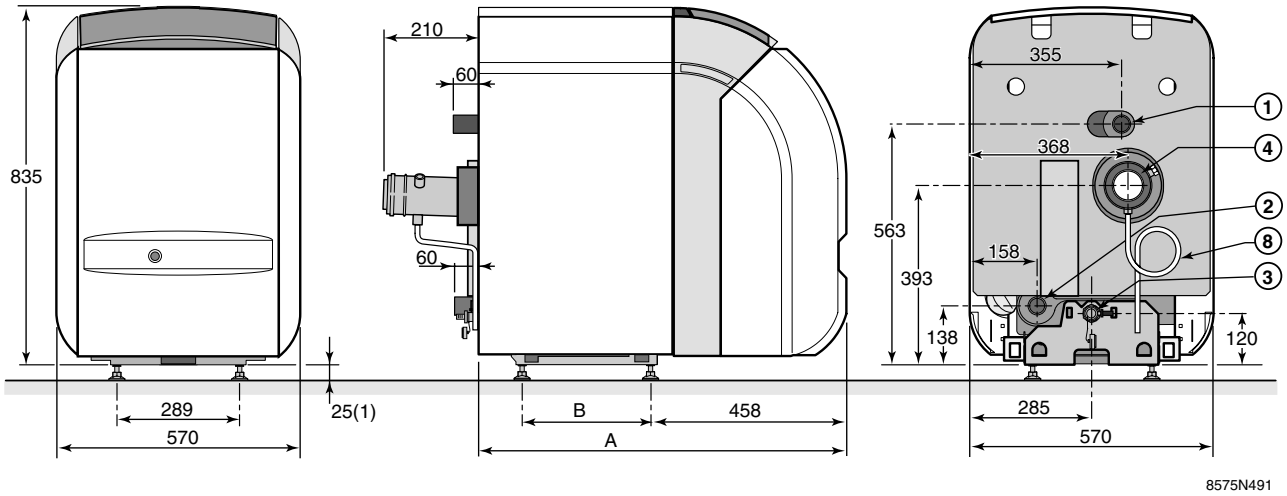

(1) Pieds réglables : 25 mm, réglage possible de 25 à 40 mm

	A	B
GTU 124	987	427
GTU 125	1 114	554

● GTU 1204 FF / GTU 1205 FF

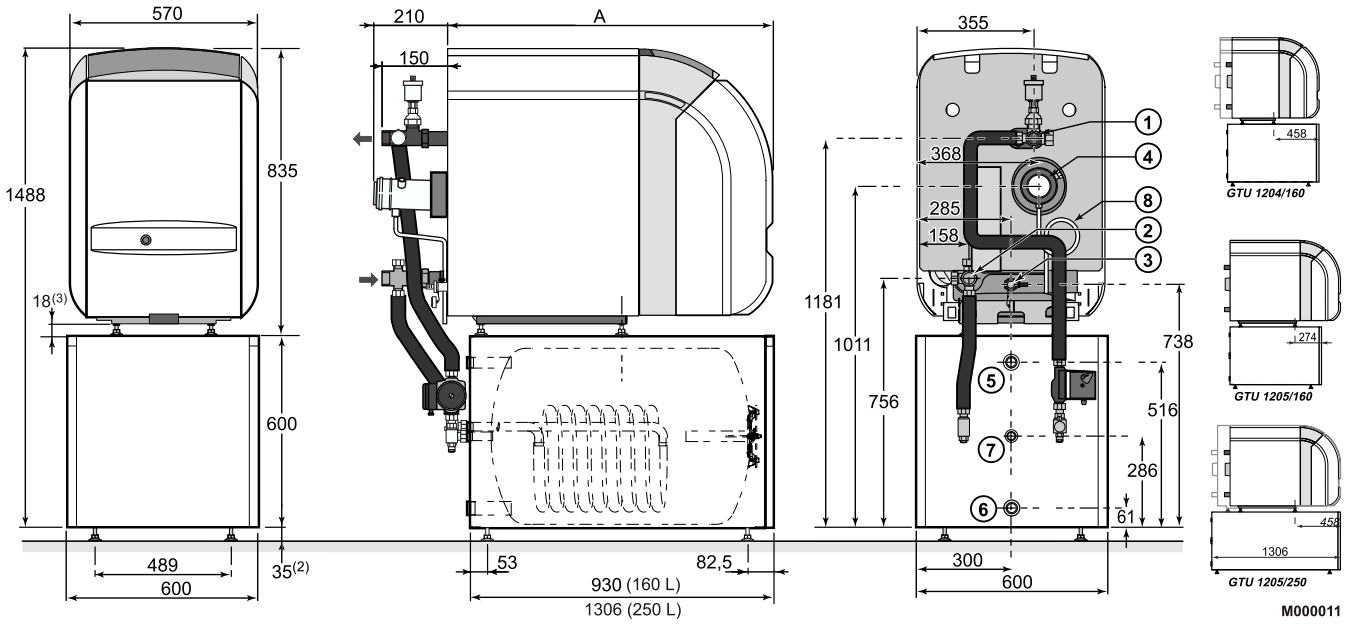

(2) Pieds réglables : 35 mm, réglage possible de 35 à 40 mm
(3) Pieds réglables : pieds vissés en butée à 18 mm, réglage possible de 18 à 40 mm

	A
GTU 1204/160	987
GTU 1205/160	1 114
GTU 1205/250	1 114

① **GT120 :** Départ chauffage R 1 1/4 (filetage conique 1”1/4)
GT1200 : Départ chauffage G1 (filetage extérieur cylindrique 1”, étanchéité par joint plat)

② **GT120 :** Retour chauffage R 1 1/4 (filetage conique 1”1/4)
GT1200 : Retour chauffage G1 (filetage extérieur cylindrique 1”, étanchéité par joint plat)

③ Robinet de vidange et de remplissage (raccordement pour tuyau ø int. 14 mm)

④ Raccordement concentrique (fumée/air) ø 80/125 mm

⑤ Départ eau chaude sanitaire G 1 (filetage extérieur cylindrique 1”, étanchéité par joint plat)

⑥ Entrée eau froide sanitaire G 1 (filetage extérieur cylindrique 1”, étanchéité par joint plat)

⑦ Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire G 3/4 (facultatif) (filetage cylindrique 3/4”, étanchéité par joint plat)

⑧ Tube d’écoulement des condensats

1.2 Caractéristiques techniques

Pression de service maxi : 4 bar
Température maximale de service : 100°C
Température maximale de sécurité chaudière : 120°C
Réglage du thermostat de chaudière : 30 - 90 °C
Réglage du thermostat de sécurité : 110°C

CHAUDIERE TYPE			**GTU 124 FF GTU 1204 FF /160**	**GTU 125 FF GTU 1205 FF /160**	**GTU 1205 FF /250**
Puissance utile		kW	25	30	30
Puissance enfournée		kW	27,3	32,7	32,7
Brûleur type			M 104 CS FF	M 105 CS F	M 105 CS FF
Nombre d'éléments			4	5	5
Nombre d'accélérateurs de convection			3	3	3
Contenance en eau		litres	24,5	30	30
Pertes de charge eau	mbar *	ΔT = 10 K	6,1	9,1	9,1
		ΔT = 15 K	2,8	4,1	4,1
		ΔT = 20 K	1,6	2,4	2,4
Débit massique des fumées (11,5 %)	Fioul domestique	kg/h	44	47	47
Volume circuit de fumées		litres	41	51	51
Chambre de combustion	Diamètre	mm	240	240	240
	Profondeur	mm	435	562	562
	Volume	litres	21	26	26
Production d'eau chaude sanitaire			**GTU 1204 FF/160**	**GTU 1205 FF/160**	**GTU 1205 FF/250**
Capacité du ballon		litres	160	160	250
Puissance échangée (1) (3)		kW	25	28	30
Débit continu (1) (3)		litres/h	615	690	740
Débit spécifique (2) (3)**		litres/mn	20	20,5	30
Capacité de puisage à ΔT 30K sur 10 min*** (2) (3)		l/10min	255	255	385
Poids net sans emballage	GTU 120 FF	kg	179	204	204
	GTU 1200 FF	kg	284	309	373

(1) A allure nominale (Puissance haute chaudière)
Température chaudière : 80° C
Température ambiante : 20° C

(2) Température entrée échangeur à 80°C
Température eau chaude sanitaire à 45°C

(3) Consigne sanitaire à 60°C
Température moyenne eau chaude sanitaire à 40°C
Consigne chaudière à 80°C

* 1 mbar = 10 mm CE = 100 Pa / 1 K = 1°C

** Débit spécifique : débit d'eau chaude sanitaire correspondant à une élévation minimale de température moyenne de 30K que l'appareil peut fournir au cours de deux puisages successifs de 10 minutes entrecoupés d'un arrêt de 20 minutes.

*** Capacité de puisage sur 10 minutes : débit d'eau chaude auquel l'eau peut être puisée pendant une durée de 10 minutes avec une élévation de température moyenne de 30K.

2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE

Implantation en chaufferie

Un espace suffisant doit être réservé autour de la chaudière. Les cotes indiquées en mètres sur les dessins ci-dessous correspondent aux dimensions minimales conseillées pour assurer une bonne accessibilité autour de la chaudière.

GTU 124 FF / GTU 125 FF

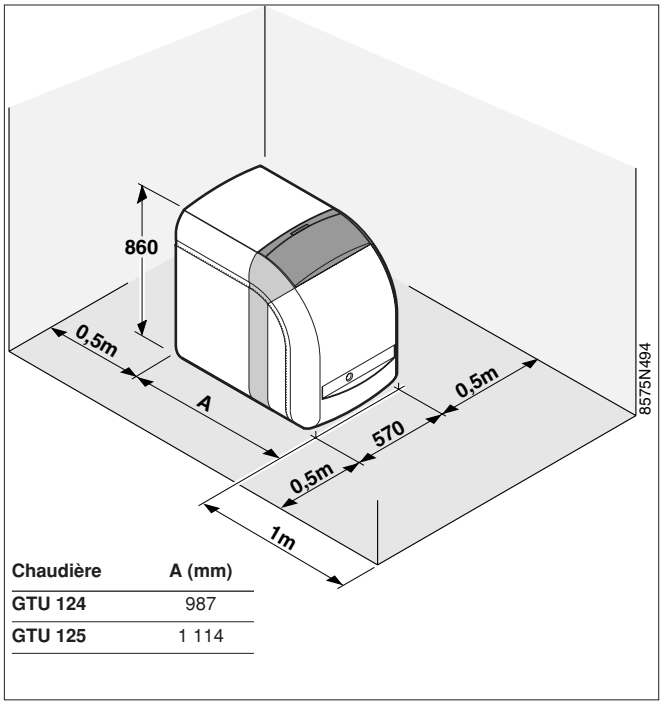

Chaudière	A (mm)
GTU 124	987
GTU 125	1 114

GTU 1204 FF / GTU 1205 FF avec ballon 160L
avec ballon 250L

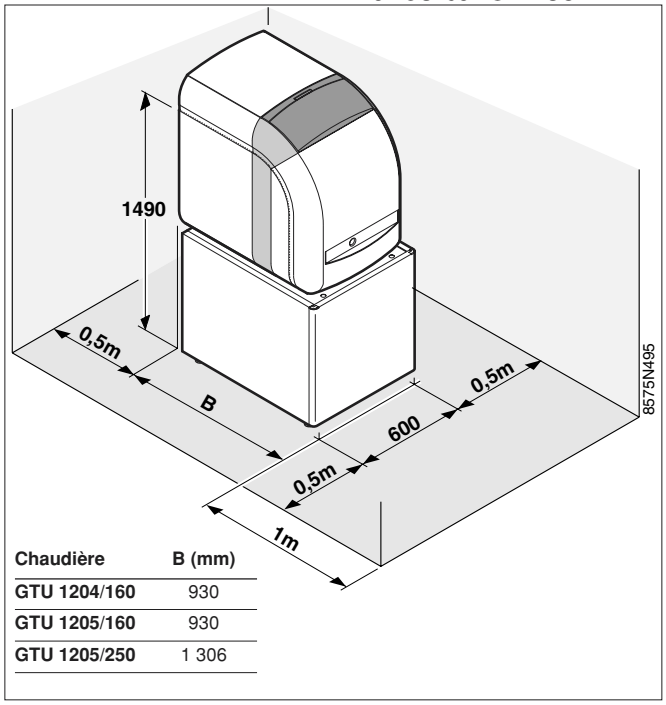

Chaudière	B (mm)
GTU 1204/160	930
GTU 1205/160	930
GTU 1205/250	1 306

Important

Nous attirons votre attention sur les risques de corrosion des chaudières installées dans ou à proximité de locaux dont l'atmosphère peut être polluée par des composés chluorés ou fluorés (se reporter également au § 5.1).

3. MONTAGE

Pour effectuer le montage de la chaudière, se reporter au feuillet détachable inséré en milieu de notice.

4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

Pour les chaudières GTU 1204 FF / GTU 1205 FF, il faut procéder au montage et au raccordement entre chaudière et ballon avant d'effectuer le raccordement à l'installation chauffage.
Pour cela, se reporter au feuillet de montage inséré en milieu de notice.

4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage

Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203).

Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable. Un disconnecteur doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la réglementation en vigueur.

Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage, il est indispensable de rincer les circuits de chauffage pour ne pas introduire de particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).

4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire

Se reporter à la notice livrée avec le préparateur d'eau chaude sanitaire.

4.3 Exemples d'installation

Les schémas suivants sont donnés à titre d'exemple. D'autres raccordements peuvent être réalisés.

4.3.1 Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateurs (sans vanne mélangeuse)

Ce type d'installation peut être commandé par le tableau B (Base), le tableau E (Easymatic), le tableau ER (Easyradio) ou le tableau D (Diematic 3).

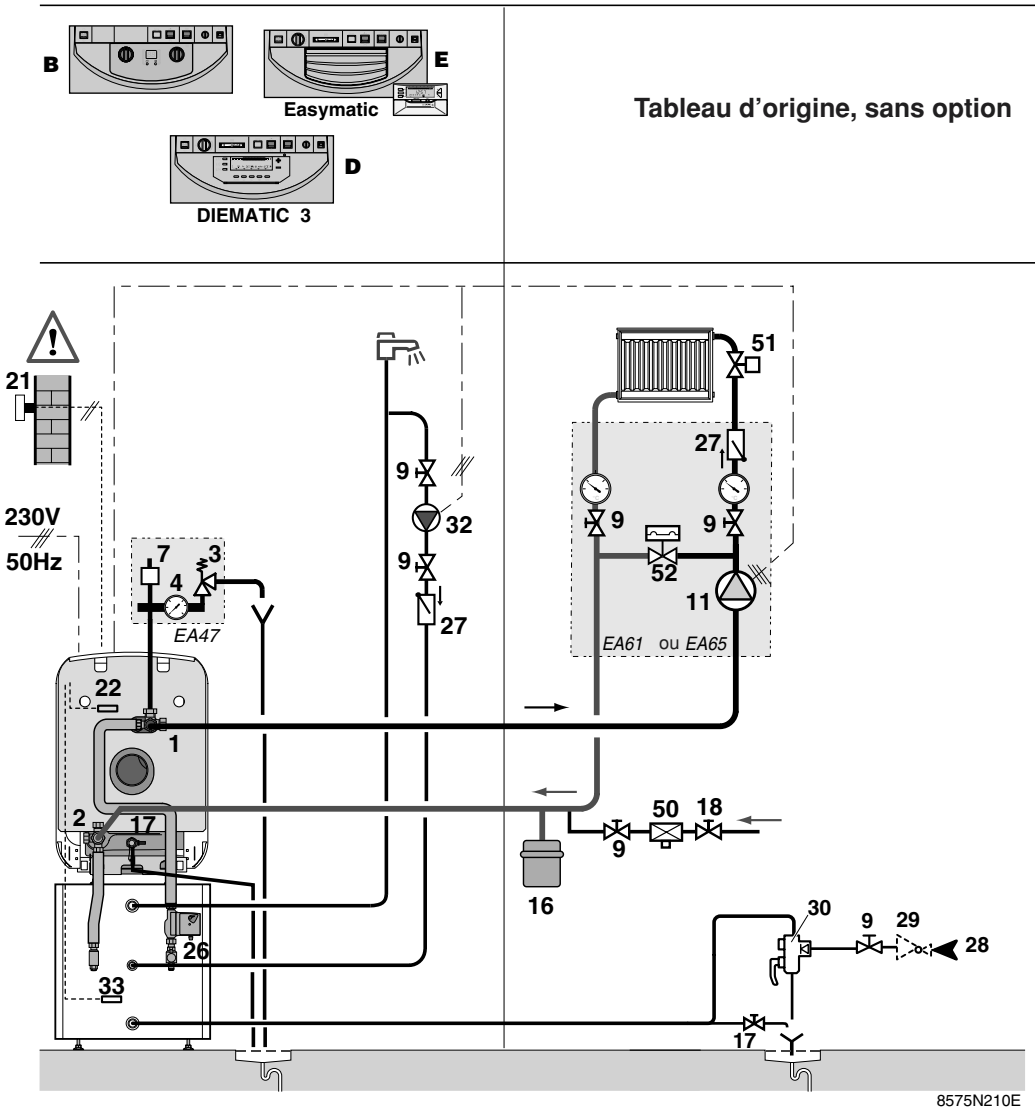

1 Départ chauffage
2 Retour chauffage
3 Soupape de sécurité 3 bar
4 Manomètre
7 Purgeur automatique
9 Vanne
11 Accélérateur chauffage
16 Vase d'expansion
17 Vanne de vidange
18 Remplissage du circuit chauffage
21 Sonde de température extérieure
- pas de sonde avec le tableau B
- livrée d'origine avec le tableau E
- livrée d'origine avec le tableau D

22 Sonde chaudière de la régulation
26 Pompe de charge sanitaire
27 Clapet antiretour
28 Entrée de l'eau froide sanitaire
29 Réducteur de pression
30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire livrée
50 Disconnecteur
51 Robinet thermostatique
52 Soupape différentielle (avec option EA 61)

OPTIONS

EA47 *Kit de sécurité hydraulique*

EA61 *Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses*

EA65 *Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique*

4.3.2 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateurs) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau Diematic 3 plus l'option "Platine vanne mélangeuse" (colis FM 48).

Important
Le circuit A peut ne pas être présent.

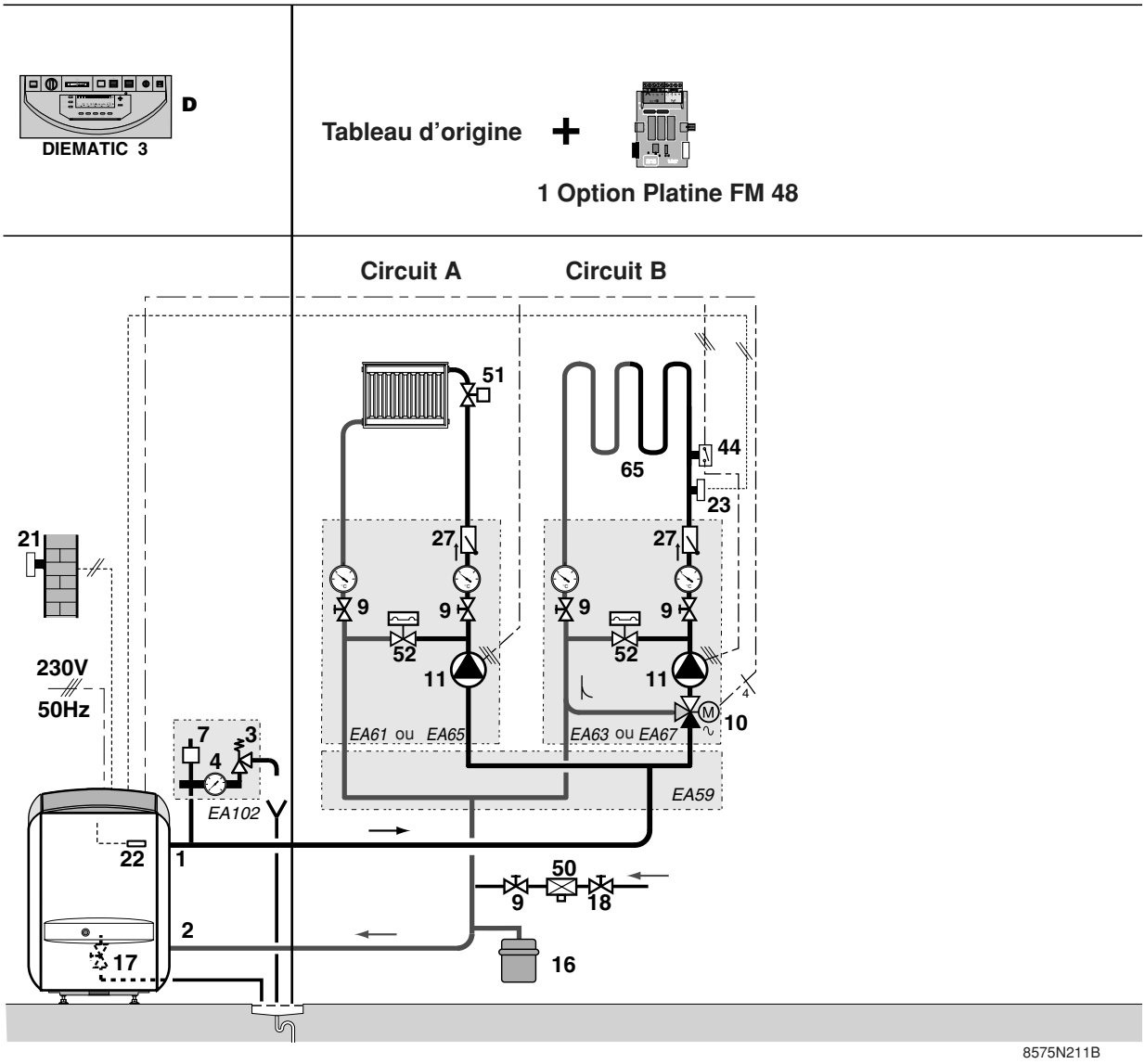

1 Départ chauffage
2 Retour chauffage
3 Soupape de sécurité 3 bar
4 Manomètre
7 Purgeur automatique
9 Vanne
10 Vanne mélangeuse 3 voies
11 Accélérateur chauffage
16 Vase d'expansion
17 Vanne de vidange
18 Remplissage du circuit chauffage
21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau D
22 Sonde chaudière de la régulation
23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
27 Clapet antiretour
44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
50 Disconnecteur
52 Soupape différentielle (avec option EA 61 et EA 63)
65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol)

OPTIONS

EA102 *Kit de sécurité hydraulique*
EA59 *Collecteur pour 2 circuits*
EA61 *Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses*
EA63 *Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses*
EA65 *Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique*
EA67 *Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique*

4.3.3 Installation avec 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau Diematic 3 plus deux options "Sonde e.c.s." (colis AD212) et l'option "Platine vanne mélangeuse + sonde" (colis FM 48)

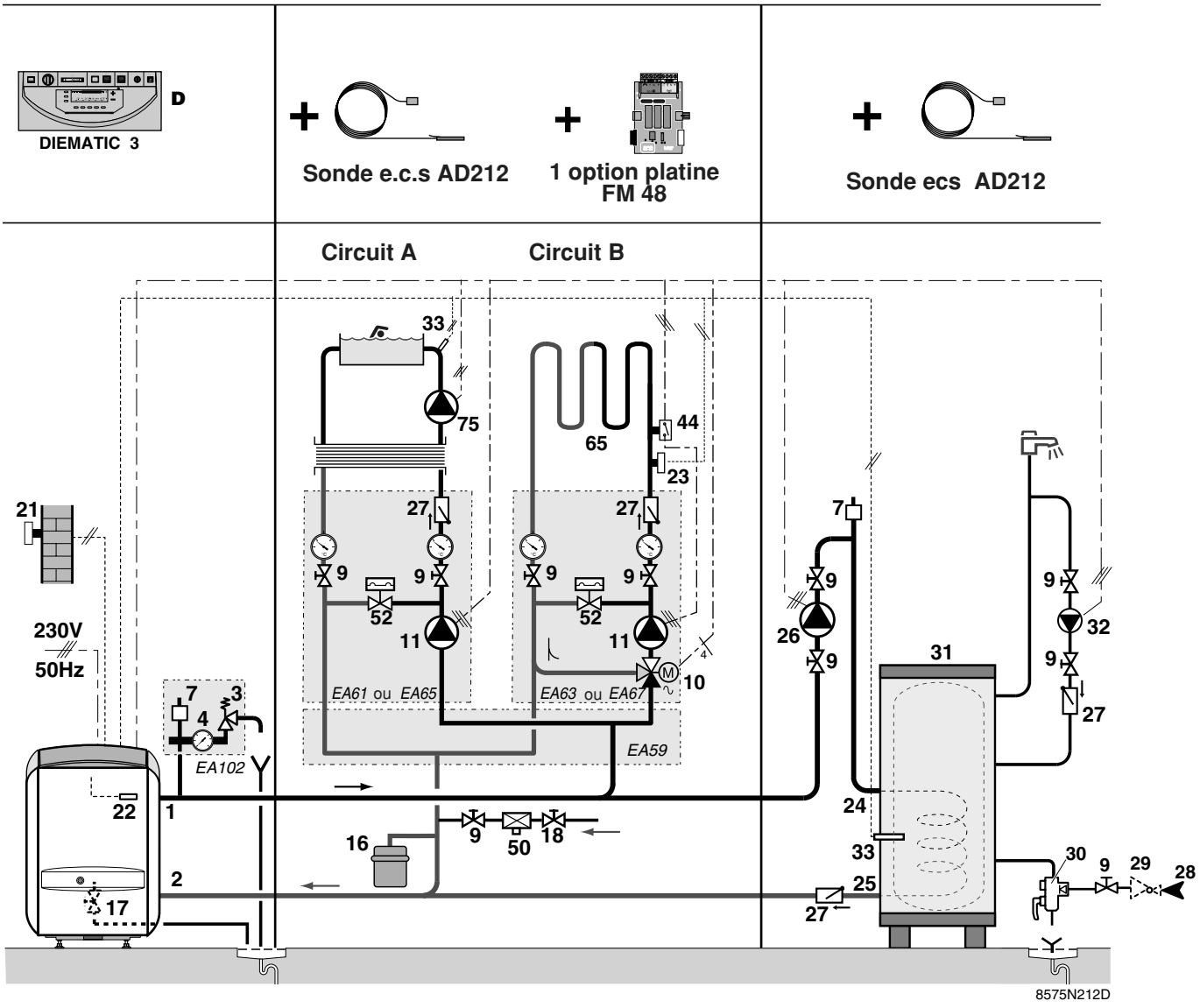

1 Départ chauffage
2 Retour chauffage
3 Soupape de sécurité 3 bar
4 Manomètre
7 Purgeur automatique
9 Vanne
10 Vanne mélangeuse 3 voies
11 Accélérateur chauffage
16 Vase d'expansion
17 Vanne de vidange
18 Remplissage du circuit chauffage
21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau D
22 Sonde chaudière de la régulation
23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'ecs
25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'ecs
26 Pompe de charge sanitaire
27 Clapet antiretour
28 Entrée de l'eau froide sanitaire
29 Réducteur de pression
30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
31 Préparateur indépendant d'ecs
32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire (option)
44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
50 Disconnecteur
52 Soupape différentielle (avec option EA 61 et EA 63)
65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol)
75 Pompe à usage sanitaire

OPTIONS

EA102 *Kit de sécurité hydraulique*
EA59 *Collecteur pour 2 circuits*
EA61 *Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses*
EA63 *Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses*
EA65 *Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique*
EA67 *Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique*

4.3.4 Installation chauffage 1 circuit chauffage direct (radiateurs) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau Diematic 3 plus deux options "Platine vanne mélangeuse + sonde" (colis FM 48) plus l'option "Sonde e.c.s" (colis AD212).

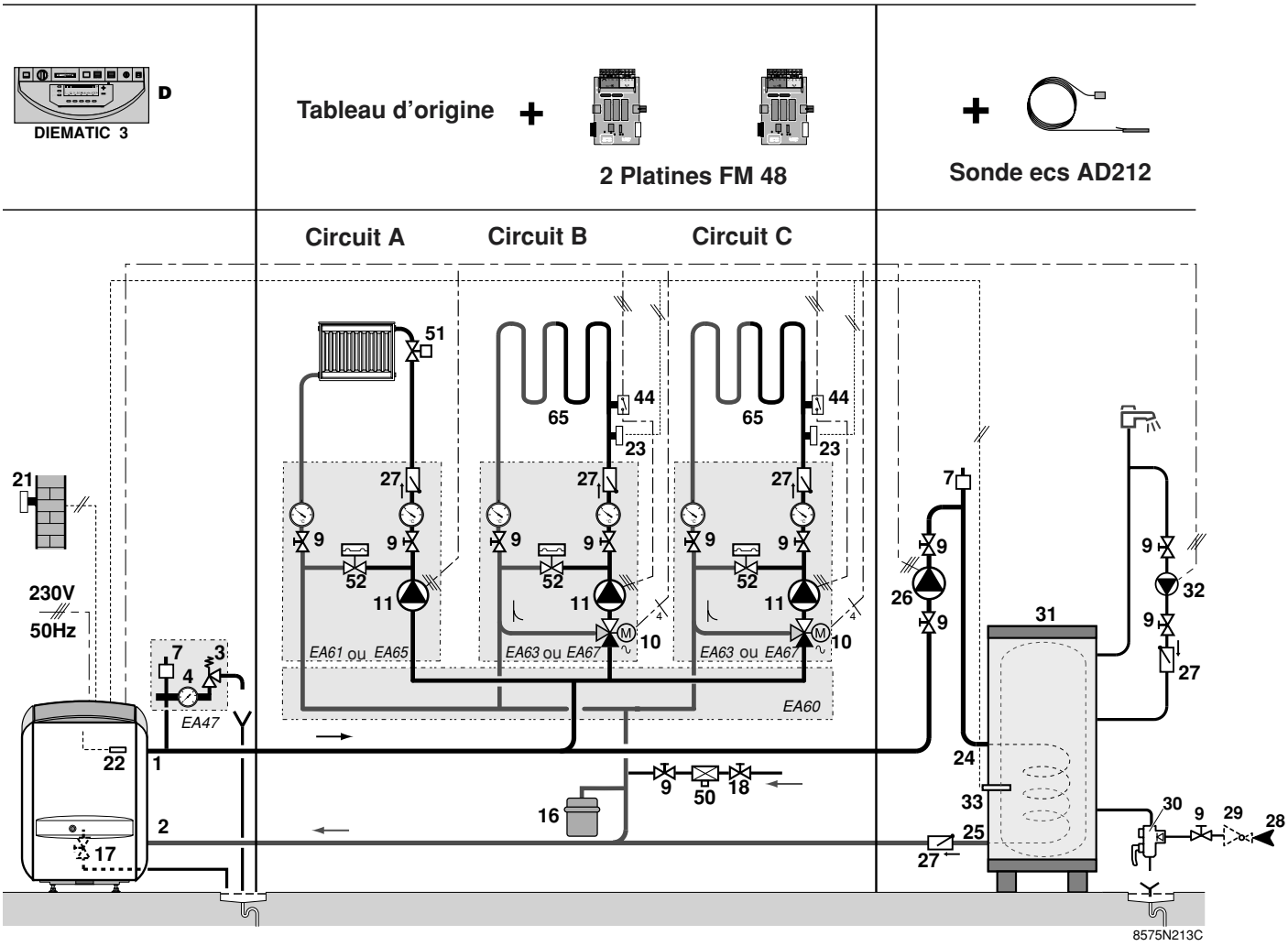

1 Départ chauffage
2 Retour chauffage
3 Soupape de sécurité 3 bar
4 Manomètre
7 Purgeur automatique
9 Vanne
10 Vanne mélangeuse 3 voies
11 Accélérateur chauffage
16 Vase d'expansion
17 Vanne de vidange
18 Remplissage du circuit chauffage
21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau D
22 Sonde chaudière de la régulation
23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'ecs
25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'ecs
26 Pompe de charge sanitaire
27 Clapet antiretour
28 Entrée de l'eau froide sanitaire
29 Réducteur de pression
30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
31 Préparateur indépendant d'ecs
32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire (option)
44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
50 Disconnecteur
51 Robinet thermostatique
52 Soupape différentielle (avec option EA 61 et EA 63)
65 Circuit basse température (radiateurs ou chauffage par le sol)

OPTIONS

EA47 Kit de sécurité hydraulique

EA60 Collecteur pour 3 circuits

EA61 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses

EA63 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses

EA65 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique

EA67 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.4 Remplissage de l'installation

● **Circuit chauffage**

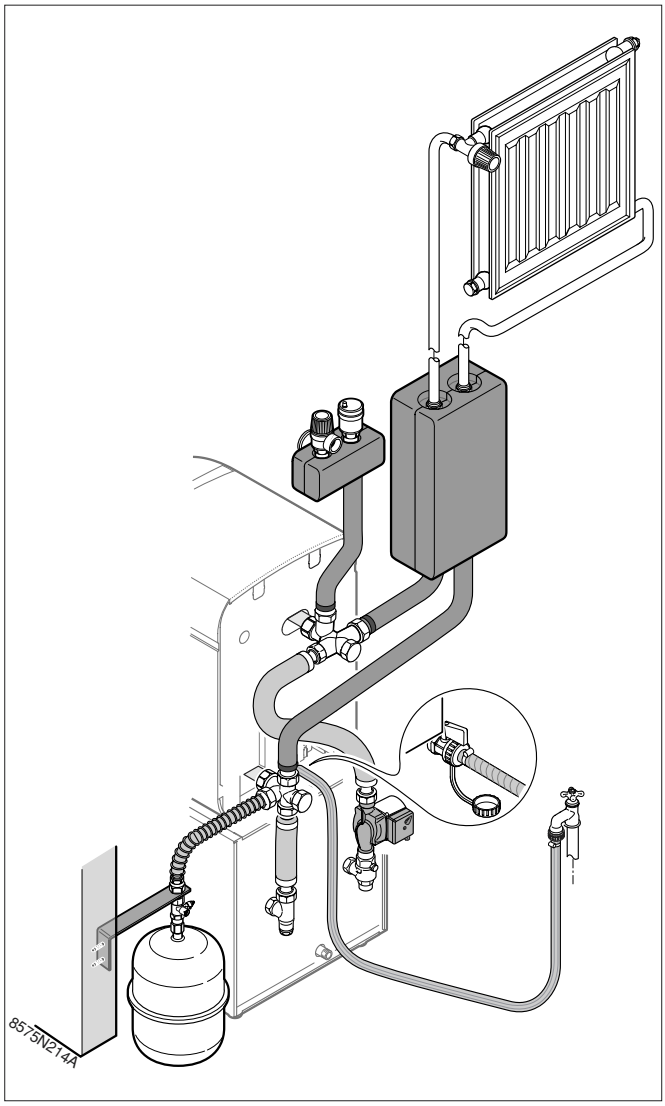

Le remplissage doit s'effectuer lentement par le point bas de l'installation chauffage.

Il peut être effectué :
- soit par le robinet de remplissage (et de vidange) comme représenté ci-contre. Dans ce cas, le tuyau (Ø intérieur 14 mm) doit être impérativement débranché après le remplissage.

- soit par le disconnecteur mis en place par l'installateur (cf. rep. **50** schémas de principe ci-avant)

La purge d'air de l'installation s'effectue en partie haute par l'ouverture d'un ou plusieurs purgeurs. Fermer le(s) point(s) de purge lorsque l'eau apparaît.

Contrôler l'étanchéité de l'ensemble de l'installation.

● **Echangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire (GTU 1204 FF / GTU 1205 FF)**

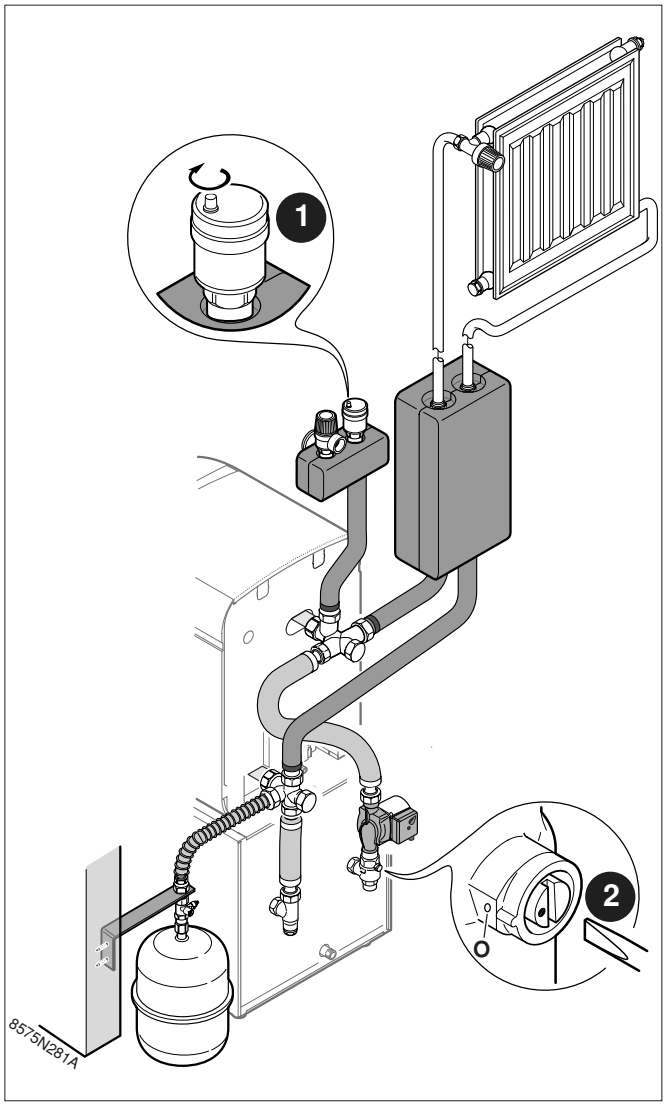

Pour que la purge de l'échangeur du ballon d'eau chaude sanitaire puisse s'effectuer correctement, il faut :

1. Dévisser de quelques tours le capuchon du purgeur automatique.
2. Placer le marquage de la vis du clapet équerre anti-thermosiphon en position d'ouverture (**O**).

Ces éléments seront remis dans leur position initiale une fois lamise en service de la chaduière effectuée.

Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité chauffage.

5. RACCORDEMENT DE LA VENTOUSE

5.1 Classification

Les chaudières GTU 124 FF / GTU 125 FF et GTU 1204 FF / GTU 1205 FFsont des appareils étanches à raccorder par l'intermédiaire de conduits concentriques à :

- un terminal horizontal (dit ventouse)

Type C $_{13}$
à flux forcé,
ventilateur
en amont

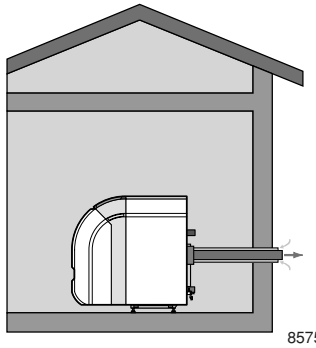

ou

- un terminal vertical (à sortie toiture)

Type C $_{33}$
à flux forcé,
ventilateur en
amont

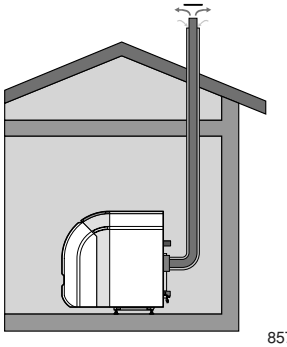

5.2 Prescriptions générales d'installation

- Les appareils de type C peuvent être installés dans tous les types de locaux et quel qu'en soit le volume même s'ils ne comportent pas de fenêtre ou de chassis ouvrant.
- Ils doivent être installés de façon à ce que leur position relative par rapport au dispositif spécial d'évacuation ne puisse être modifiée même après intervention pour entretien.
- L'appareil, y compris son conduit de raccordement, doit demeurer accessible en vue de son entretien et de sa réparation.
- Les appareils de type C ne peuvent être mis en œuvre qu'avec les dispositifs (en particulier les conduits concentriques, pièces de raccordement, terminaux) commercialisés par De Dietrich Thermique.
- La liste exhaustive des dispositifs utilisables ainsi que leurs conditions d'utilisation (longueur mini et maxi, nombre et types de coudes… etc) sont indiquées dans le feuillet technique de prescription De Dietrich destiné aux installateurs et repris en partie ci-après.

Important
Lorsque le débouché assurant l'alimentation en air comburant de l'appareil est situé à proximité d'un débouché de conduit de fumée ou d'une sortie de toit 3CE, l'orifice d'amenée d'air devra être positionné en dessous du débouché du confuit de fumée ou de l'orifice de l'évacuation des produits de combustion de la sortie 3CE.

Dans tous les cas, le terminal d'amenée d'air devra être situé suffisamment loin de toute source de composés halogénés (par exemple un débouché de conduit issu de machine frigorifique, un débouché de conduit de ventilation de salons de coiffure ou de pressings, etc...) de façon à ne pas perturber l'hygiène de combustion de l'appareil et/ou de modifier de façon importante sa durée de vie.
Dans ce cas nous ne saurions assurer la garantie.

5.3 Mise en oeuvre

L'appareil doit être installé avec les accessoires coaxiaux en acier inoxydable commercialisés par De Dietrich Thermique.

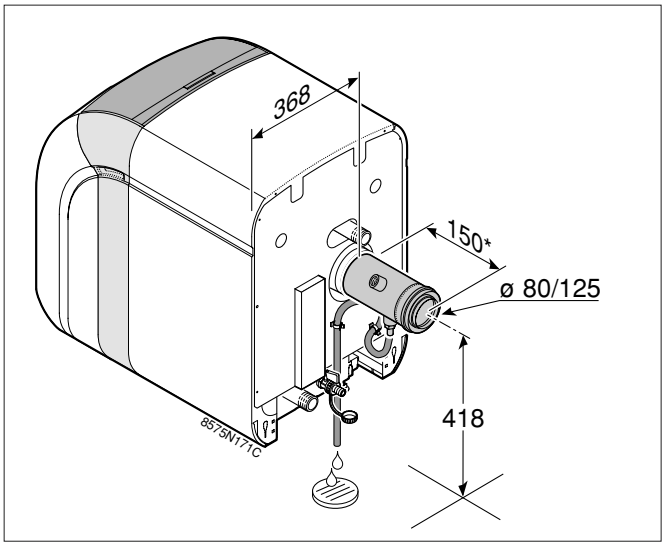

* Longueur d'emboîtement à respecter.

Les conduits pouvant comporter des arêtes vives, nous vous recommandons le port de gants pour les manipuler.

Il est formellement interdit, pour tous types d'installation, de rectifier ou de recouper les rallonges et les coudes. De ce fait, on utilisera obligatoirement le manchon réglable sur les tronçons dont la longueur exacte ne peut être obtenue par des rallonges.

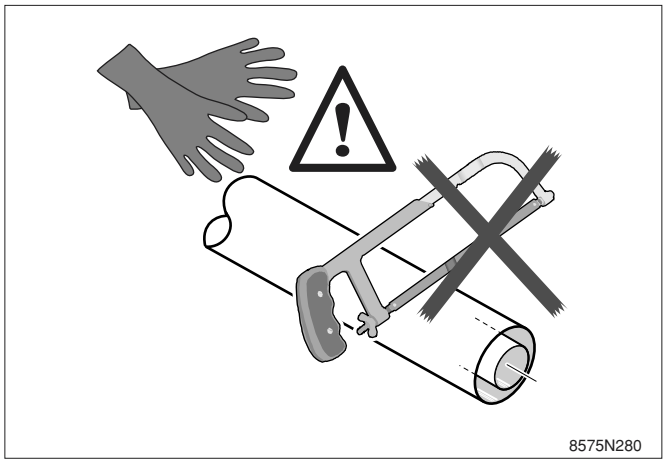

Important
Des colliers de fixation sont disposés au moins tous les mètres sur les rallonges. Aucun collier ne doit être monté sur les manchons de compensation.
Lors des traversées de plancher, il est nécessaire de placer des **fourreaux** (non fournis), permettant la désolidarisation des rallonges.

● **Evacuation des condensats**

Le tube flexible d'évacuation des condensats devra être installé de manière à former un siphon qui assurera l'étanchéité du conduit d'évacuation des produits de combustion. La hauteur manométrique du siphon sera au moins égale à 50 mm, c'est pourquoi il conviendra de remplir le siphon d'eau lors de la fixation sur la pièce de raccordement A.

L'écoulement des condensats peut se faire dans une conduite d'eaux usées.

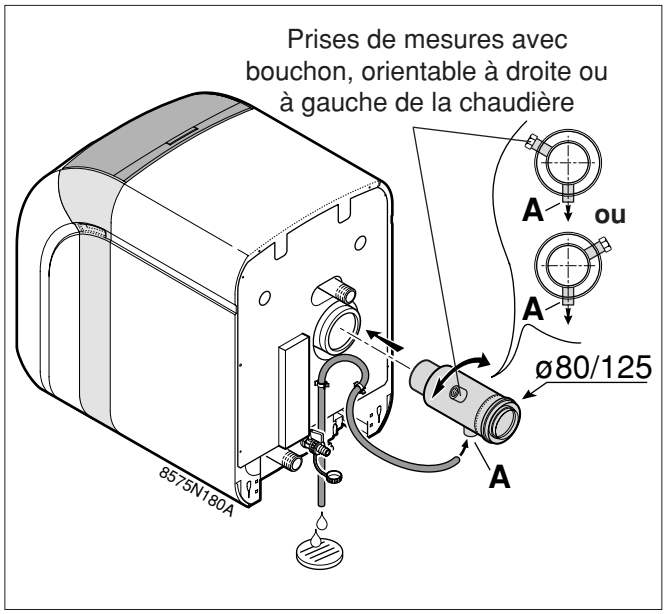

5.4 Maintenance

Les conduits coaxiaux doivent être entretenus en bon état, **visités au moins deux fois par an** et nettoyés s'il y a lieu.

Il est possible d'inspecter l'état d'un conduit en déplaçant un manchon réglable ou le terminal réglable.

5.5 Implantation du terminal horizontal (type C 13)

Le panache des produits de combustion occupant un certain volume et risquant d'être rabattu en fonction de l'exposition aux vents dominants, des précautions sont à prendre, dans quelques cas d'implantation, pour empêcher les recirculations dans l'appareil et les salissures de façades par condensation des produits de combustion sur les parois exposées et par fixation des poussières : le terminal d'évacuation ne doit pas déboucher :
- trop près d'une paroi (ou de tout autre obstacle tel qu'un rebord de balcon, etc...)
- directement sous un balcon ou dans un volume limité par des parois (type loggia) ; une prolongation des conduits de raccordement est alors nécessaire, tout en respectant la longueur maximale admissible.

Dans tous les cas, se reporter aux exemples de configurations d'implantation du terminal horizontal en pages suivantes.

5.5.1 Traversées de parois

Les traversées des parois doivent se faire sous fourreau en cas de contact direct. Les contacts plâtre/acier, plâtre/aluminium, ciment/aluminium, polystyrène/conduit d'évacuation sont visés par cette prescription. Les extrémités de l'intervalle annulaire entre le fourreau (ou la paroi) et le ou les conduits de raccordement de l'appareil doivent être bouchées par interposition d'une matière neutre à l'égard des conduits et des fourreaux (ou de la paroi).

Les conduits de raccordement ne doivent être ni encastrés, ni incorporés, ni engravés dans les maçonneries. Ils doivent être fixés à celles-ci par des colliers. Ils ne doivent être ni bloqués, ni scellés dans la traversée des planchers. Les colliers de fixation éventuels doivent être voisins des emboîtures et situés au-dessous de celles-ci.

Les éléments constitutifs du conduit étant à emboîtement, ils doivent être montés partie femelle vers le haut. Les joints ou emboîtures événtuels ne doivent pas être positionnés dans la traversée des planchers.

L'étanchéité des pièces susceptibles d'être démontées lors d'un entretien courant doit être assurée par des moyens mécaniques à l'exclusion de pâtes, liquides ou rubans.

Du fait de la technologie utilisée, les distances d'écart au feu ne sont pas applicables à ces conduits.

Les conduits de raccordement concentriques qui traversent une autre pièce habitable que le local d'installation doivent être protégés contre les chocs mécaniques par un habillage. L'installation devra respecter la réglementation incendie (Arrêté du 31 janvier 1986).

Attention : le terminal horizontal standard livré avec le modèle GTU 124 FF HOR ou GTU 125 FF HOR convient pour des murs jusqu'à 30 cm d'épaisseur. Un terminal long pour des murs jusqu'à 60 cm d'épaisseur est livrable (voir options)

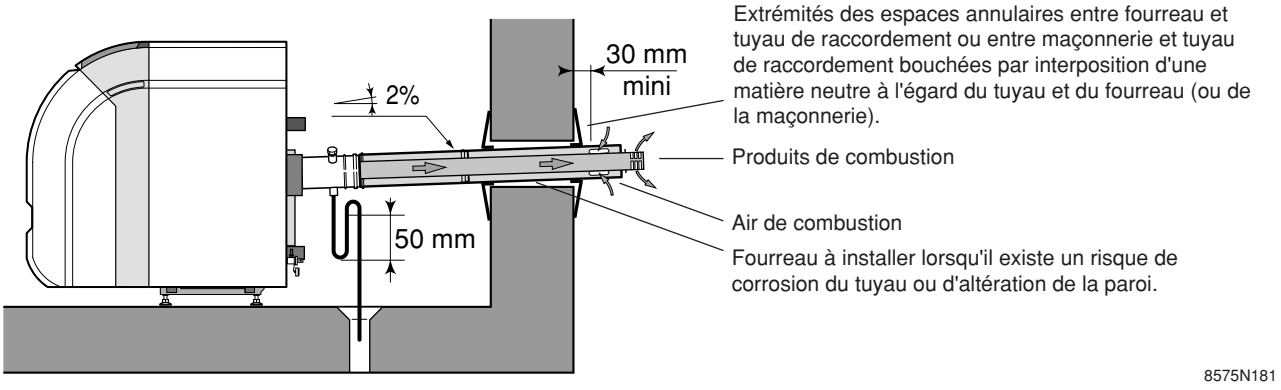

5.5.2 Percement du mur

Le percement de la paroi s'effectue au moyen d'une carotteuse réglée à un diamètre de 130 mm.

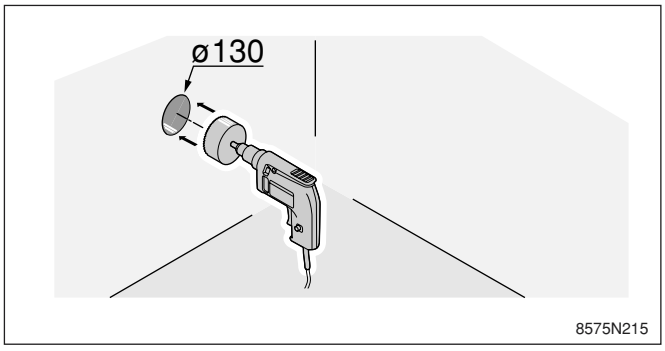

5.5.3 Débouché du terminal horizontal

Le terminal doit déboucher dans une zone où les gaz de combustion peuvent se diluer dans l'atmosphère sans risque d'être recyclés par la chaudière en fonctionnement et sans générer une quelconque nuisance sonore.
On admet le développement d'une sphère de 1 mètre de diamètre comme zone minimale de dilution des produits de combustion.

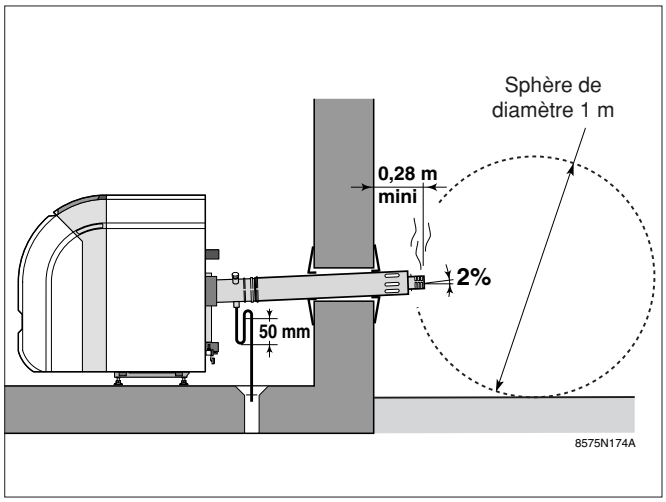

- Dans tous les cas de figure, le circuit de combustion ne devra présenter aucun point bas non drainé, susceptible d'être à l'origine de rétention d'éléments liquides, par conséquent la partie horizontale doit être installée avec une légère pente vers l'intérieur (2%).

- Le terminal d'évacuation des produits de combustion doit être situé à 1 m au moins de toute baie ouvrante et à 1 m au moins de tout orifice d'entrée d'air de ventilation. Cette distance s'entend de l'axe de l'orifice d'évacuation au point le plus proche de la baie ouvrante ou de l'orifice d'entrée d'air de ventilation.
- Si le terminal d'évacuation des produits de combustion débouche sur une **voie publique**, il doit se trouver à une hauteur de **1,80 m mini**.

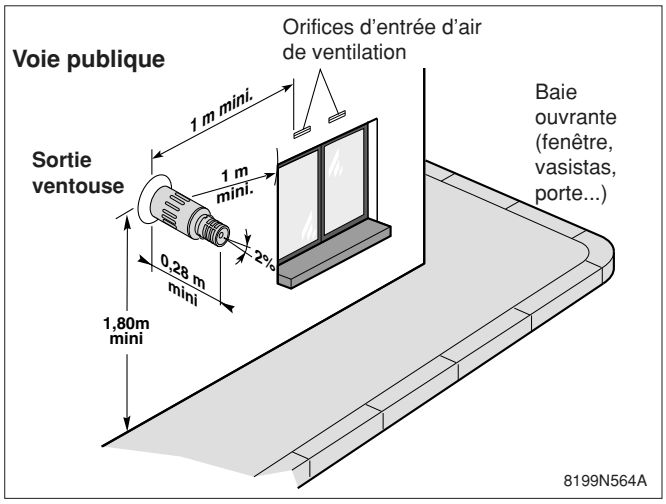

- Les orifices d'évacuation et de prise d'air des appareils à circuit étanche débouchant sur une **voie privée** à une hauteur **H** inférieure à 1,80 m au-dessus du sol doivent être protégés contre les interventions extérieures susceptibles de nuire à leur fonctionnement normal.
  Dans ce cas, il faut mettre en place la grille de protection livrée en option.

- Dans tous les cas, une hauteur **H** mini de 0,5 m doit être respectée.

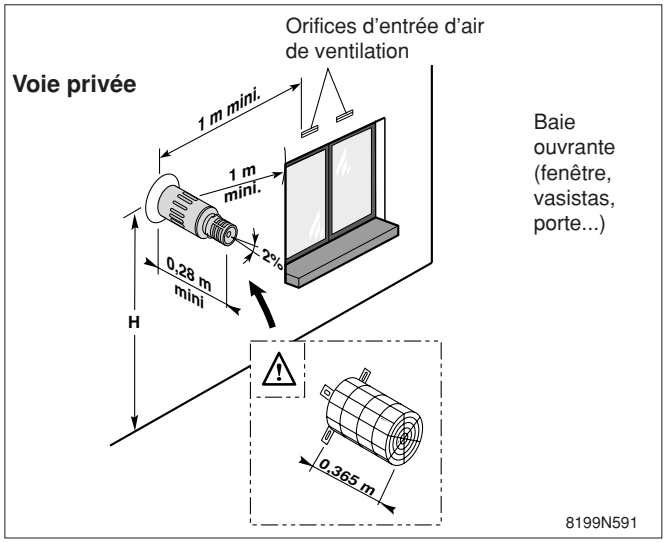

- Dans le cas d'un terminal horizontal débouchant sur une toiture en pente, une distance minimale de 50 cm doit être respectée entre le bord inférieur du terminal et le versant du toit.

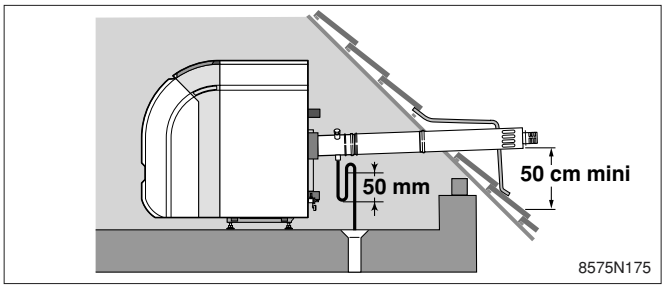

- Dans le cas d'un terminal horizontal débouchant au-dessus d'une surface horizontale (sol, terrasse, …) une distance minimale de 50 cm doit être respectée entre le bord inférieur du terminal et cette surface.

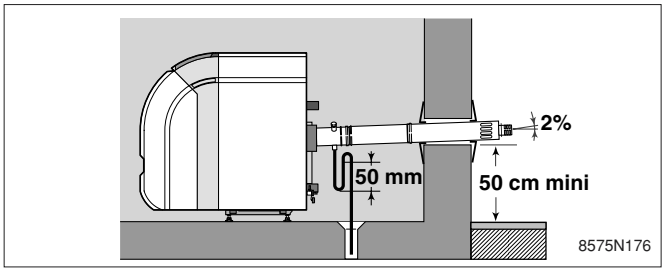

Configurations d'implantations interdites

- En aucun cas, le terminal horizontal ne pourra être installé débouchant dans un "**saut de loup**".

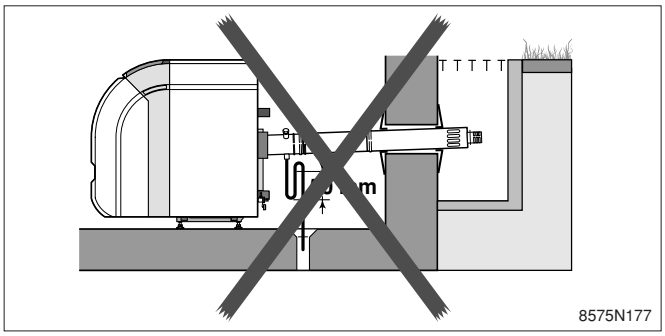

- Le terminal horizontal ne doit pas être installé sous **un ouvrant**.

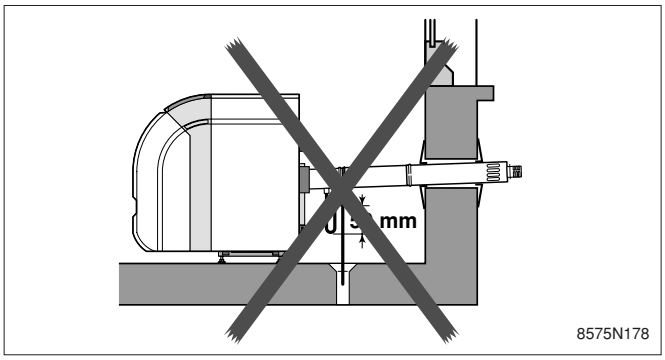

- Le terminal horizontal ne doit pas être installé sous **un balcon**.

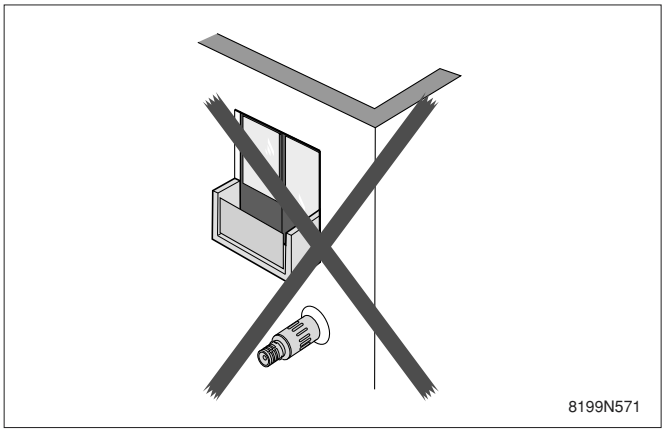

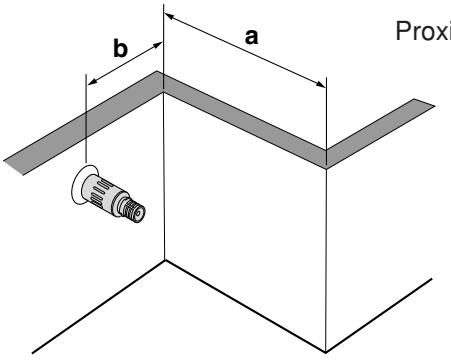

si **a** ≤ 0,50 m, **b** ≥ 0,5 m
si **a** > 0,50 m, **b** ≥ 0,80 m

8199N569

Proximité de l'angle d'un mur

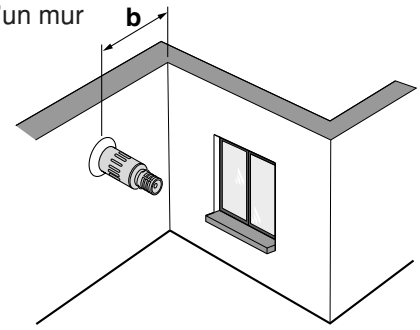

b ≥ 3 m

8199N570A

Sortie de 2 ventouses sur un même plan vertical

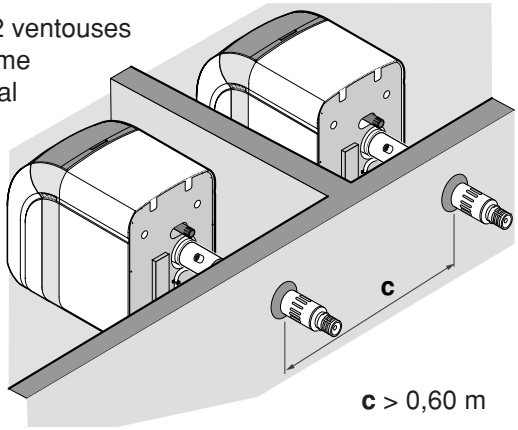

c > 0,60 m

8575N179

5.5.4 Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse horizontale (type C13)

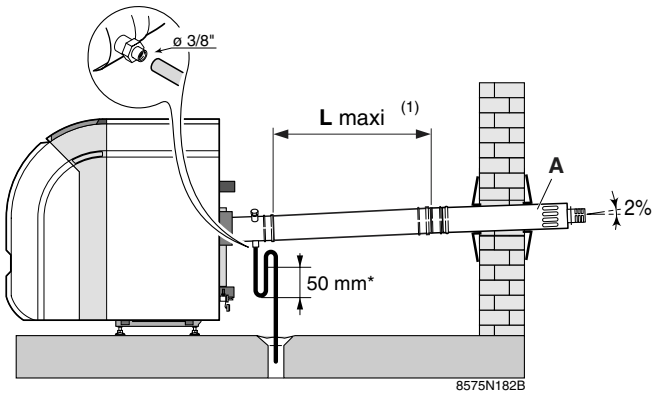

***** Garde d'eau

L est une longueur équivalente en mètres et se détermine en additionnant les longueurs réelles en mètres des conduits air/fumées droits et les longueurs équivalentes des accessoires en tenant compte des correspondances ci-après :

- **1** coude à 90° (ø 80/125) correspond à **1,3 m**.
- **1** coude à 45° (ø 80/125) correspond à **0,8 m**.
- l'utilisation de la cartouche silencieux (livrable en option) amène une perte de charge supplémentaire équivalente à 2 m.

(1) **L** maxi = 6 m

Pour des longueurs supérieures, nous consulter.

A : Terminal horizontal standard - colis DB 90 (télescopique de 70 à 90 cm, livré avec rosaces intérieure et extérieure et embout démontable pour un ramonage aisé) livré avec la chaudière GTU... HOR, convient pour des murs jusqu'à 30 cm d'épaisseur. Un terminal horizontal long - colis DB 87 - pour des murs jusqu'à 60 cm d'épaisseur est livrable en option.

Exemple GTU 124 FF

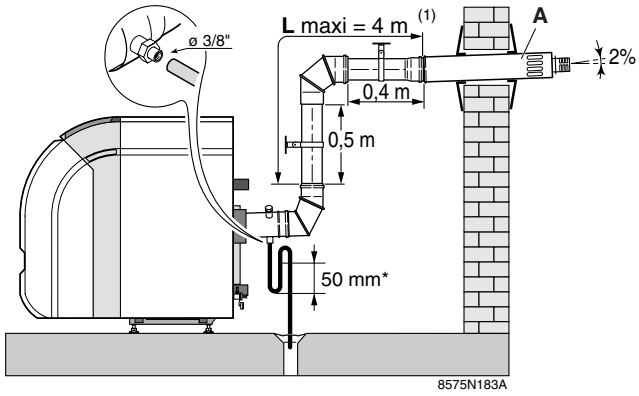

Nbre	Conduits	Longueur équivalente
1	Tronçon vertical 0,5 m	0,5 m
1	Coude 90°	1,3 m
1	Tronçon horizontal 0,4 m	0,4 m
L équivalente des conduits		**2,2 m**

Conclusion : L est inférieure, pour cette altitude, à la longueur maxi de conduits autorisée (6 m). Donc ce raccordement peut être réalisé.

5.6 Prescriptions complémentaires pour le raccordement à un terminal vertical (type C 33)

Outre les distances minimales par rapport aux ouvrants et entrées de ventilation (énoncées précédemment), l'implantation du terminal devra respecter les règles suivantes :

- le terminal vertical d'amenée d'air doit laisser une distance minimale de 30 cm entre le plan du toit (incliné ou plat) et la zone d'admission d'air pour permettre un fonctionnement correct en cas d'accumulation de neige.
- règle de proximité de deux terminaux :
  - de façon générale, il est recommandé de positionner deux terminaux adjacents dans un même plan horizontal
  - dans le cas ou les deux terminaux ne peuvent être positionnés dans un même plan horizontal, l'axe du terminal le plus bas doit être au moins à 0,40 m du point le plus proche de l'orifice d'amenée d'air du terminal le plus élevé.

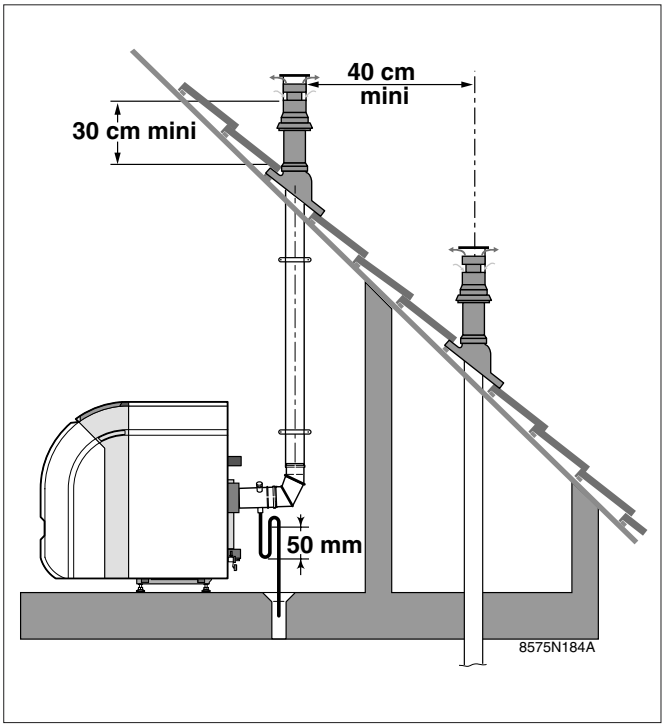

● **Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse verticale (type C33)**

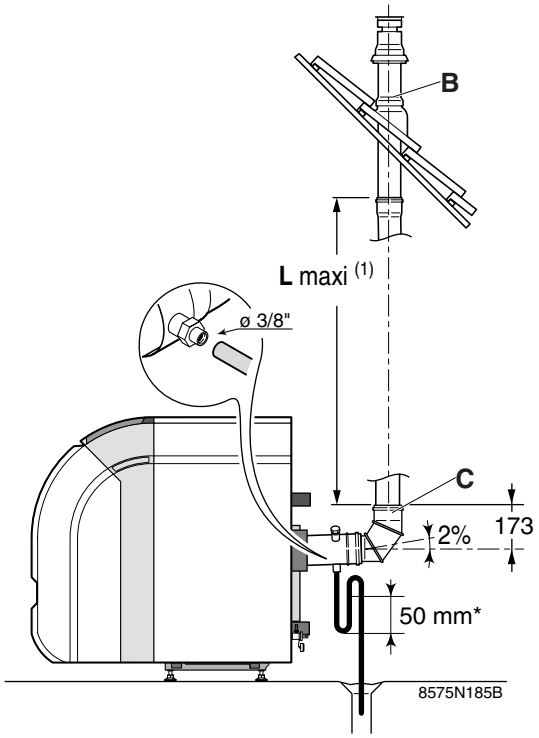

***** Garde d'eau

L est une longueur équivalente en mètres et se détermine en additionnant les longueurs réelles en mètres des conduits air/fumées droits et les longueurs équivalentes des accessoires en tenant compte des correspondances ci-après :

- **1** coude à 90° (ø 80/125) correspond à **1,3 m**.
- **1** coude à 45° (ø 80/125) correspond à **0,8 m**.

(1) **L** maxi = 6 m

Pour des longueurs supérieures, nous consulter.

B : Terminal vertical noir - colis DB 91 - livré avec la chaudière GTU… VER (sur demande un terminal de couleur rouge - colis DB 89 - peut être livré).

C : Coude à 90 ° livré avec la chaudière.

Exemple GTU 124 FF

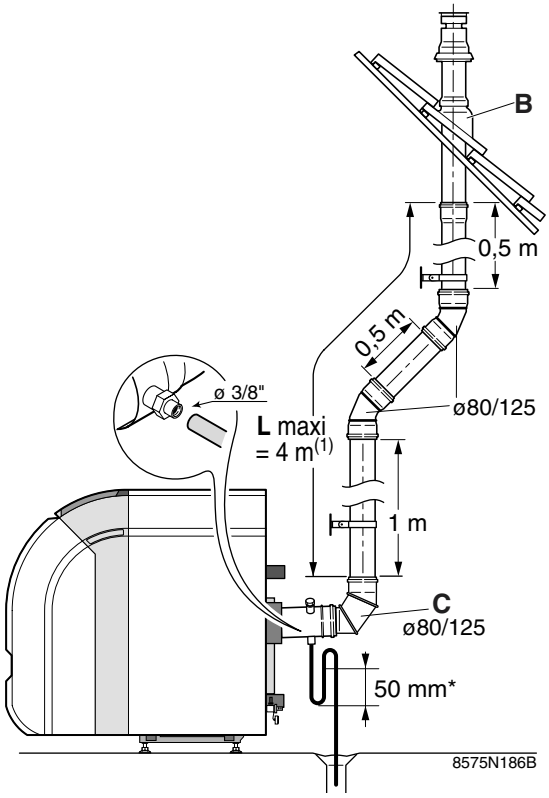

Nbre	Conduits	Longueur équivalente
1	Tronçon vertical 1 m	1,0 m
1	Coude 45°	0,8 m
1	Tronçon incliné 0,5 m	0,5 m
1	Coude 45°	0,8 m
1	Tronçon vertical 0,5 m	0,5 m
L équivalent des conduits		**3,6 m**

Conclusion : L est inférieure, pour cette altitude, à la longueur maxi de conduits autorisée (6 m). Donc ce raccordement peut être réalisé.

6. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Pour effectuer les raccordements électriques, il faut se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande de la chaudière.

7. MISE EN SERVICE

Les remplissages, purges et contrôle d'étanchéité des circuits eau chaude sanitaire (éventuellement) et chauffage doivent avoir été effectués conformément aux notices préparateur d'eau chaude sanitaire et chaudière.

Pour effectuer la mise en service de la chaudière, il faut se reporter :

- à la notice livrée avec le tableau de commande de la chaudière
- à la notice du brûleur
- à la notice livrée avec le préparateur d'eau chaude sanitaire le cas échéant.

8. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES

8.1 Installation

● Niveau d'eau

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter, s'il y a lieu, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude.

Cette opération ne doit se faire que quelques fois par saison ; dans le cas contraire, chercher la fuite probable et y remédier sans délai.

● Organes de sécurité

Vérifier régulièrement et à minima lors du nettoyage de la chaudière, le bon fonctionnement des organes de sécurité et en particulier de la soupape du circuit chauffage.

Remarque

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.

Exemple : absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

8.2 Chaudière

Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

Le nettoyage de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et **au moins deux fois par an** voire davantage selon :
- la réglementation en vigueur,
- le contrat d'assurance souscrit.

Les opérations décrites ci-après se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

Pour accéder aux différents organes à entretenir et à vérifier, il faut démonter le capot avant de l'habillage de la chaudière.

Pour cela :

1. Ouvrir la vitre.
2. Dévisser les deux vis latérales de fixation du panneau avant.
3. Décliper le panneau avant des clips en partie supérieure.
4. Retirer le capot avant des encoches situées dans le bas des panneaux latéraux.

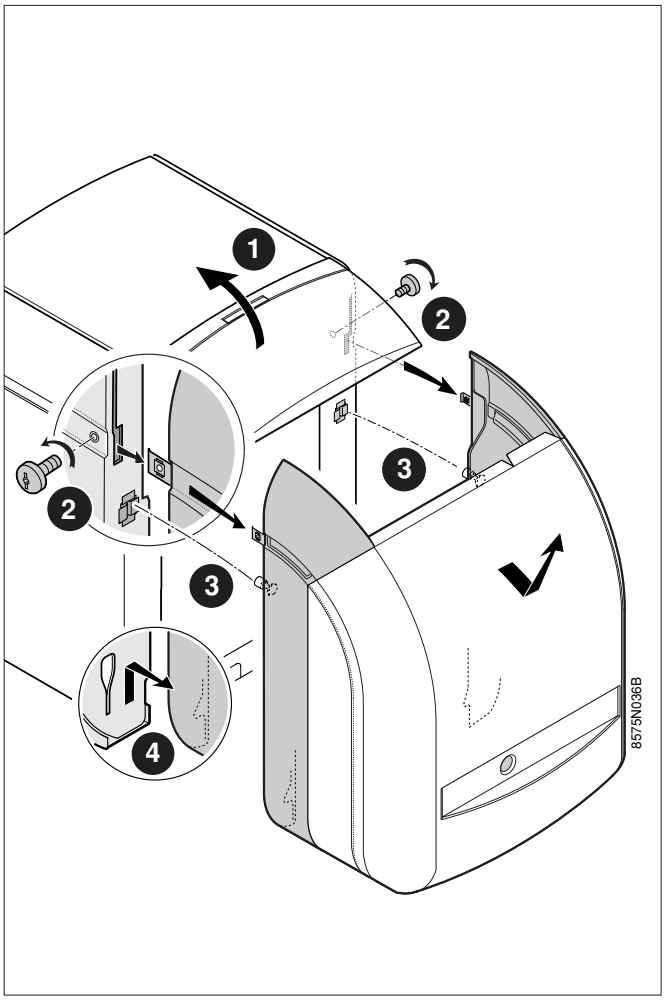

8.2.1 Ramonage de la chaudière

1. Débrancher le câble brûleur.
2. Ouvrir la porte foyère après avoir dévissé les 4 écrous à embase avec rondelles (clé de 13).

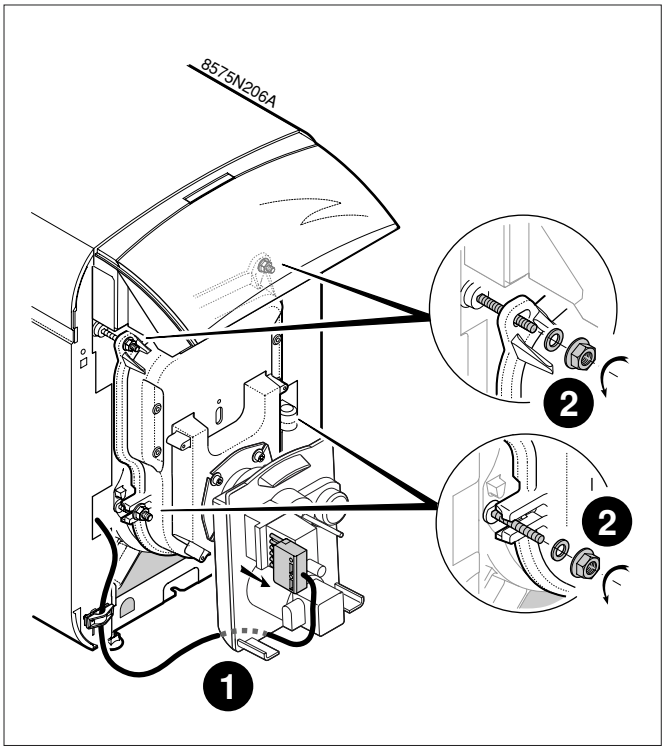

• enlever les accélérateurs de convection

• ramoner soigneusement les carneaux à l'aide de la brosse,

• brosser également le foyer.

• aspirer les suies dans le bas des carneaux et dans le foyer, à l'aide d'un aspirateur dont le diamètre du tube d'aspiration est inférieur à 40 mm.

• remettre les accélérateurs de convection,

• refermer la porte foyère et remonter le capot avant après avoir effectué l'entretien du brûleur.

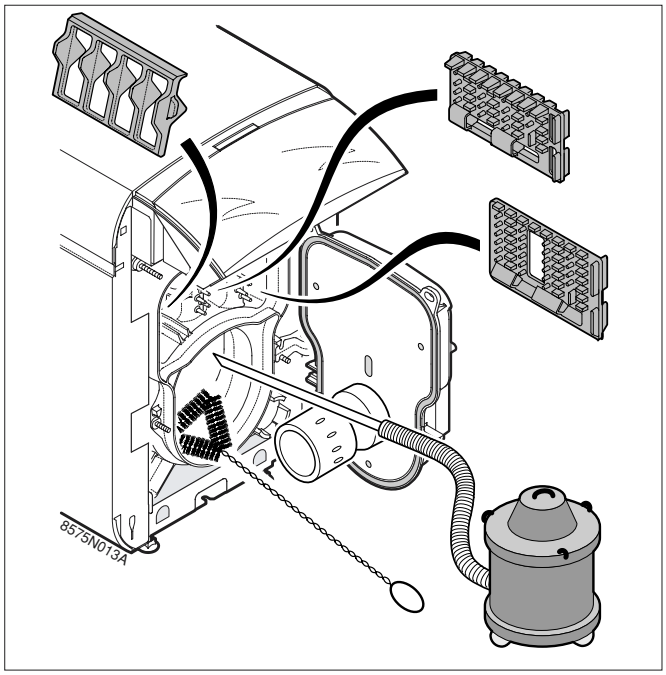

8.2.2 Ramonage chimique

A. Principe général

Le ramonage des chaudières est traditionnellement réalisé mécaniquement. Il existe actuellement des méthodes de ramonage chimique qui facilitent ces travaux d'entretien.
Un réactif chimique est appliqué sur les surfaces d'échange de la chaudière.

Après application, la réaction est complétée par une mise à feu du brûleur.
Les dépôts initiaux sont neutralisés et pyrolisés. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brossage ou par aspiration.

B. Les produits

Le produit doit être adapté auxchaudières à corps en fonte. Différents fabricants proposent des produits sous forme de concentré liquide ou d'aérosol.
Les aérosols sont conditionnés en bombe de 0,5 à 1 l permettant le traitement d'une chaudière domestique (Se référer aux instructions fournies avec le produit).

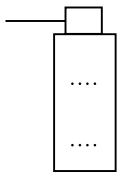

Les produits liquides sont disponibles en bidons de 1 à 50 l. Ces liquides concentrés sont dilués avant application avec un pulvérisateur.

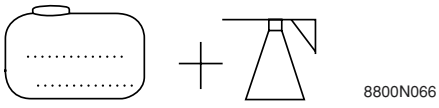

Les pulvérisateurs existent sous diverses formes adaptées à l'usage prévu :
- Pulvérisateur de faible capacité (2 ou 3 l) avec réservoir incorporé pour petites chaudières et fréquence modérée. Mise en pression manuelle du réservoir.
- Pulvérisateur de 5 l avec réservoir séparé, lance et tube de liaison. Les lances permettant une application aisée en fond de foyer par exemple.
Mise en pression manuelle du réservoir.
- Pulvérisateur assisté par moteur de mise en pression avec réservoir, lance et tube de liaison. Ces pulvérisateurs sont utilisés pour des usages intensifs.

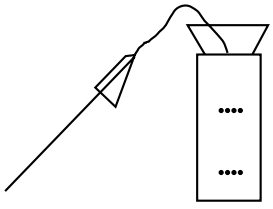

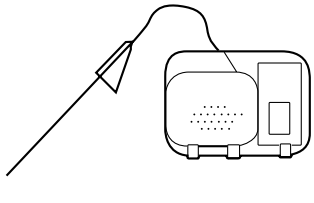

C. Mode opératoire

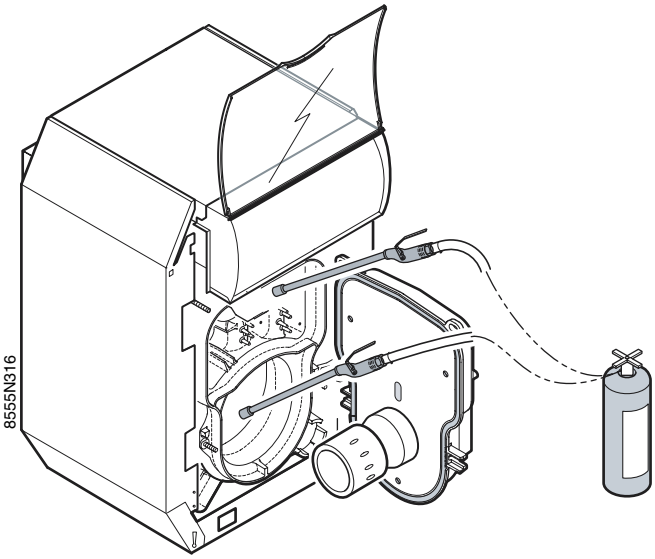

Enlever les turbulateurs.

Le mode opératoire repris correspond aux cas standard d'utilisation. Il convient de se reporter aux instructions du fabricant pour les conseils spécifiques au produit employé.

Application

- En fonction du produit, la chaudière doit être froide ou en température (se référer aux instructions fournies avec le produit).
- Application directe sur les surfaces d'échange avec les bombes aérosols.
- Les concentrés sont dilués dans des proportions de 1/5 à 1/20 en fonction du produit et de l'état de la chaudière.
- L'application avec le pulvérisateur s'effectue en partie supérieure de la chaudière et sur les parois du foyer. Les surfaces sont mouillées mais non lavées et il n'est pas nécessaire de pénétrer avec le pulvérisateur entre les surfaces d'échange.
- Un volume d'un litre de solution dilué est généralement utilisé pour 1 m^2 de surface d'échange (chaudière domestique), soit de 0,05 et 0,2 l de concentré.

D. Mise à feu

La mise à feu du brûleur est effectuée après un temps de pénétration du produit de 2 à 5 mn.
(Se référer aux instructions fournies avec le produit).

E. Nettoyage

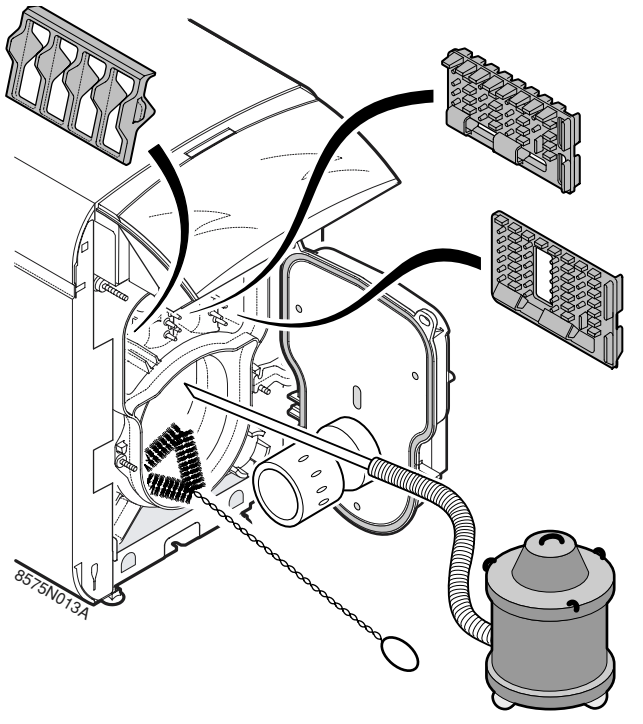

Un brossage léger permet d'enlever les résidus pulvérulents subsistant après combustion.
Les résidus retombés dans le foyer peuvent être récupérés avec un aspirateur.
Pour certains produits, une courte application après nettoyage permet d'obtenir un effet préventif limitant les dépôts sur les surfaces d'échange.

Remettre les turbulateurs.

Refermer la porte foyère et remonter le capot avant après avoir effectué l'entretien du brûleur.

8.2.3 Entretien des conduits de fumées

A. Démonter la grille ❶, le circlip ❷, l'embout ❸ et les nettoyer.

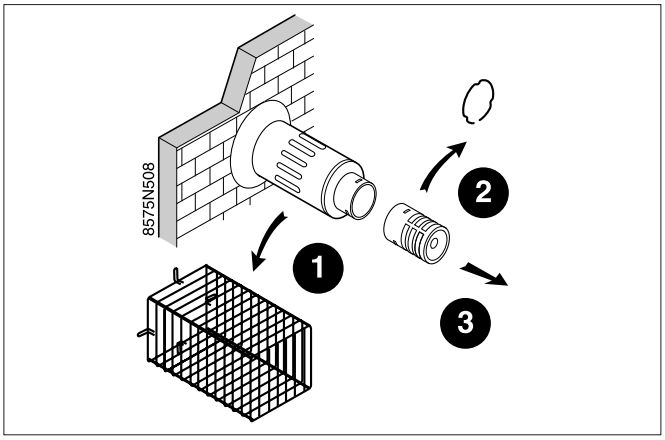

B. - Faire coulisser les tubes ❹ du terminal.

- Brosser l'intérieur des conduits en utilisant impérativement un goupillon en plastique ❺ (non livré).

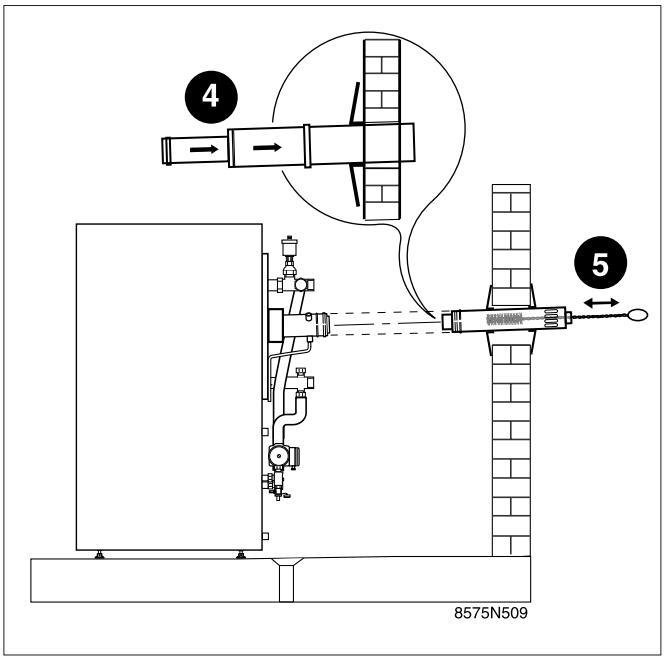

C. Raccordements avec coudes : utiliser les trappes de nettoyage.

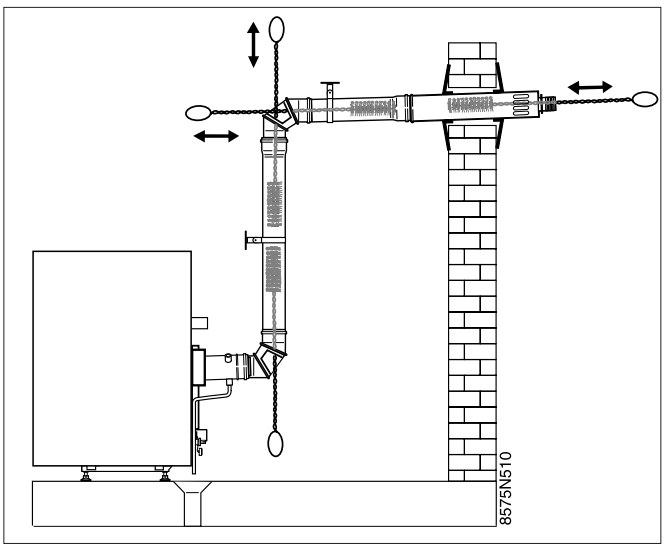

D. Aspirer la suie restante.

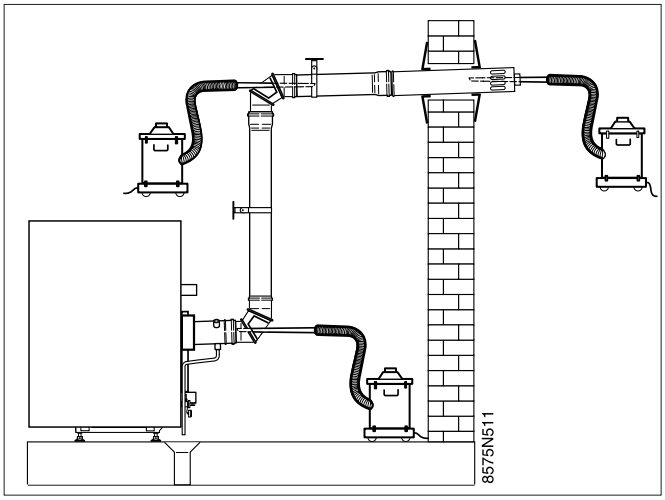

E. - Remonter le terminal en vérifiant l'état des joints ❻ ; les changer ou les graisser s'ils sont abîmés.

- Remettre en place l'embout, le circlip et la grille dans le sens inverse de l'étape **A**.

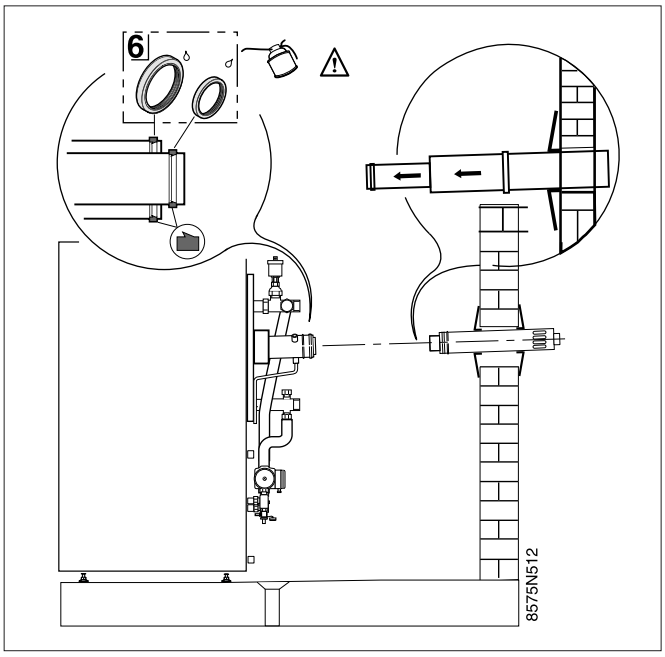

8.2.4 Entretien du brûleur

Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

8.3 Préparateur d'eau chaude sanitaire (GTU 1204 FF / GTU 1205 FF)

Se reporter à la notice livrée avec le préparateur L.

8.4 Nettoyage de l'habillage et de la vitre

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.
Rincer à l'eau claire et sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

8.5 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière (une ou plusieurs années)

Faire ramoner soigneusement la chaudière et les conduits concentriques d'amenée d'air et d'évacuation des produits de combustion. Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

8.6 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

● **Circuit chauffage**
Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation.

● **Circuit sanitaire**
Le ballon et les tuyauteries d'eau chaude et d'eau froide sanitaire doivent être vidangés.

9. PLAQUETTE SIGNALETIQUE

La plaquette signalétique qui a été apposée sur le côté de la chaudière lors de son installation permet l'identification exacte de la chaudière. Elle indique les principales caractéristiques de celle-ci.

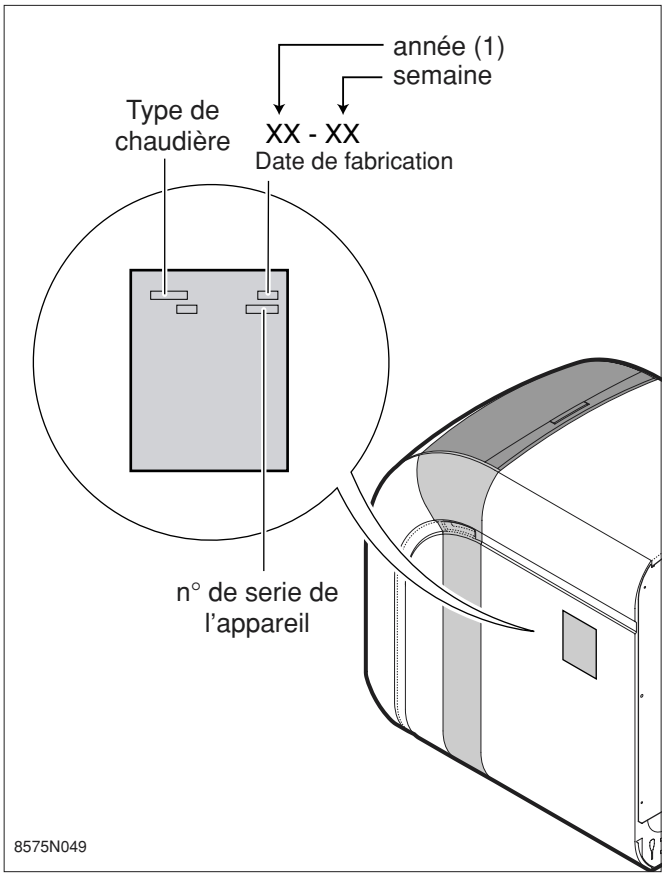

(1) : 04 = 2004,
05 = 2005,…

10. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE

- **Corps de chaudière, Habillage et Préparateur** : se reporter en pages suivantes.
- **Tableau :** se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande.
- **Brûleur :** se reporter à la notice livrée avec le brûleur.
- **Préparateur d'eau chaude sanitaire :** se reporter à la notice livrée avec le préparateur.

Pièces de rechange

GTU 124 FF/TA - GTU 125 FF/TA
GTU 1204 FF/TA - GTU 1205 FF/TA

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est **indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste,** en face du repère de la pièce désirée.

CORPS DE CHAUDIÈRE

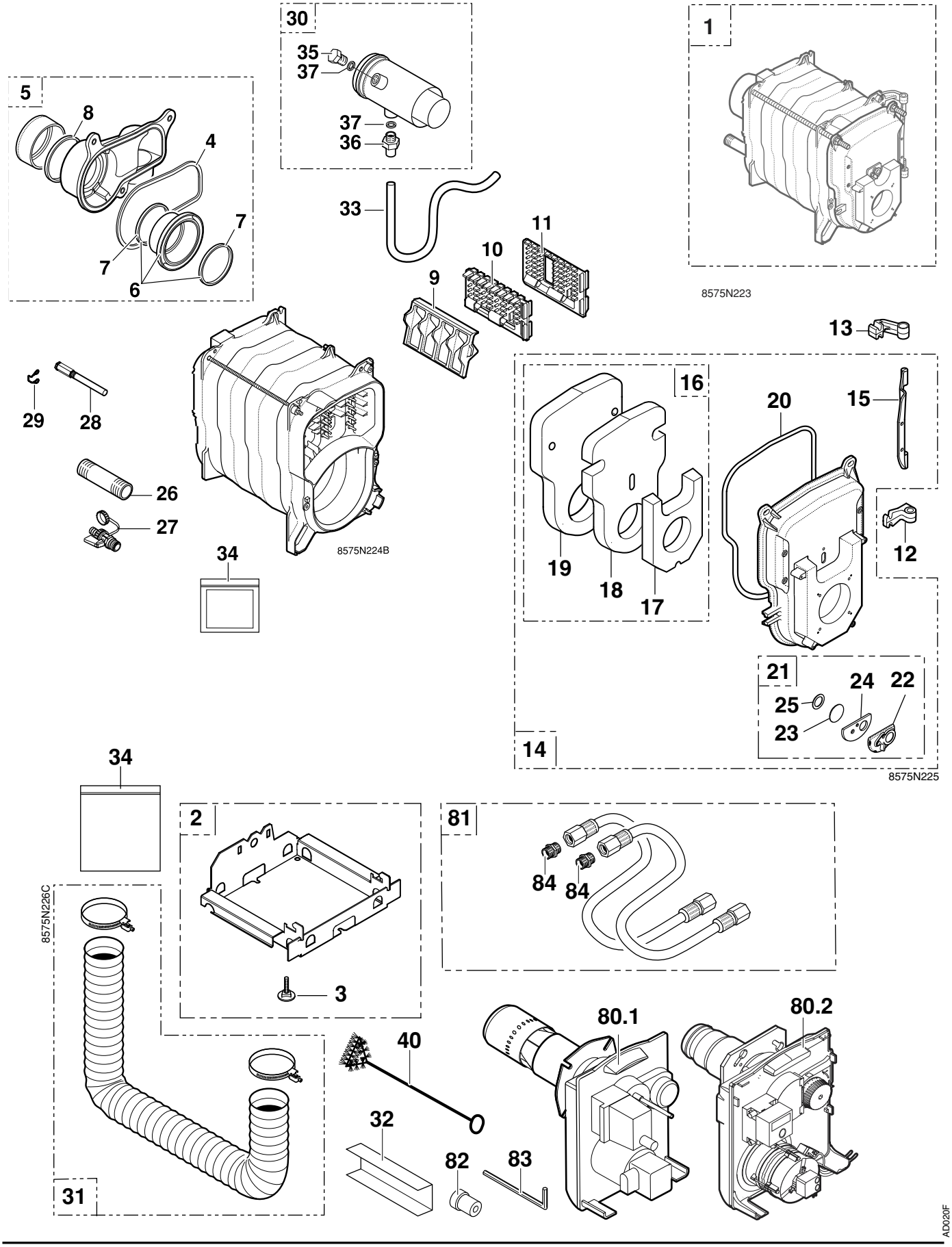

HABILLAGE + ISOLATION

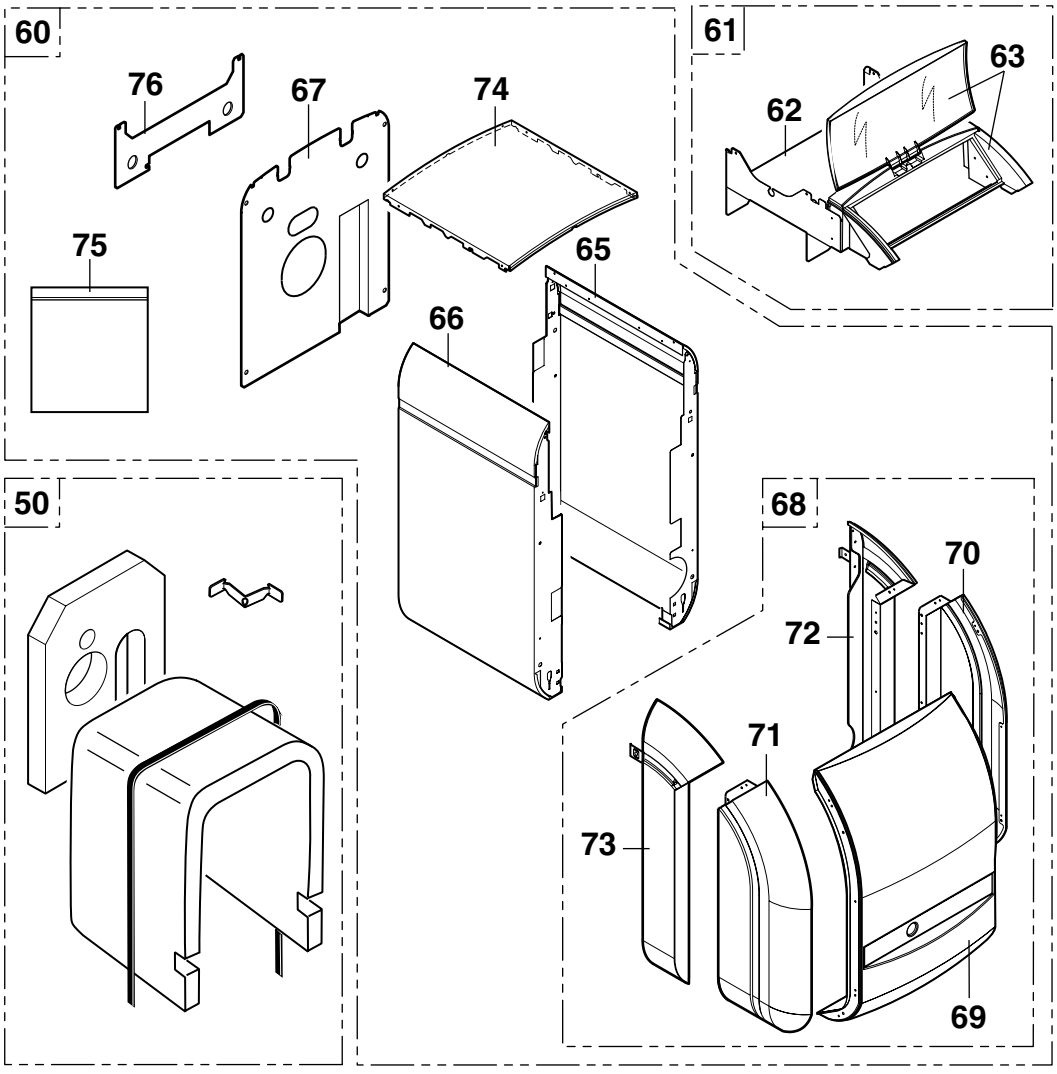

GTU 124 FF/TA - GTU 125 FF/TA
GTU 1204 FF/TA - GTU 1205 FF/TA

Rep.	Code n°	DESIGNATION
		CORPS DE CHAUDIERE
1	8575-5523	Corps GTU 124 FF
1	200001637	Corps GTU 125 FF
2	8575-8816	Socle complet 4 éléments
2	8575-8817	Socle complet 5 éléments
3	9786-0646	Pieds réglables M10x40
4	9508-6036	Cordon ø 8 silicone
5	8199-8531	Buse complète ø 125
6	8199-5557	Buse ø 80 complète
7	9501-3143	Joint à lèvre viton ø 80
8	9501-3142	Joint à lèvre silicone ø 125
9	8199-0015	Turbulateur gauche
10	8199-0016	Turbulateur central
11	8199-0017	Turbulateur droit
12	8199-0203	Charnière inférieure
13	8199-0204	Charnière supérieure
14	8575-8919	Porte foyère peinte
15	8199-0207	Axe pour porte
16	8575-5524	Isolation porte foyère complète
17	9425-0245	Isolation avant porte
18	9425-0246	Isolation interieure porte
19	9425-0247	Isolation arrière porte
20	9508-6032	Cordon fibre de verre siliconé ø 10
21	8575-8925	Voyant complet porte
		DÉTAIL DU VOYANT
22	8575-0004	Rosace
23	9758-0027	Vitre
24	9425-0234	Isolation rosace
25	9425-0238	Joint pour voyant
26	9754-9449	Tube départ/retour 1”1/4 Lg 150
27	9490-2077	Robinet vidange 1/2”
28	9536-1215	Doigt de gant
29	9758-1286	Ressort doigt de gant
30	9758-1950	Conduit raccordement chaudière ø125
31	9499-4100	Flexible master clip ø 80
32	8575-8040	Protection flexible
33	9499-4101	flexible transparent ø 12.7
34	8199-8983	Sachet visserie corps
35	9793-0511	Bouchon pour prise de mesure
36	9793-0509	Douille de raccordement siphon
37	9793-0510	Joint vert
		DIVERS
40	9696-0223	Brosse
		ISOLATION CORPS
50	8575-8978	Isolation corps GTU 124 FF
50	200001262	Isolation corps GTU 125 FF
		HABILLAGE GTU 124 FF
60	8575-5521	Habillage GTU 124 FF
60	200001621	Habillage GTU 125 FF
61	8575-8945	Traverse support complète

Rep.	Code n°	DESIGNATION
62	200000950	Traverse support + pop masse
63	9786-4029	Carcasse tableau + vitre
65	8575-8806	Panneau latéral droit 4 éléments
65	8575-8807	Panneau latéral droit 5 éléments
66	8575-8859	Panneau latéral gauche 4 éléments
66	8575-8860	Panneau latéral gauche 5 éléments
67	8575-8832	Panneau arrière
68	8575-8850	Capot avant complet
69	8575-5544	Panneau central
70	8575-0530	Capot panneau latéral droit
71	8575-0531	Capot panneau latéral gauche
72	8575-5582	Montant droit
73	8575-5583	Montant gauche
74	8575-0511	Chapiteau peint 4 éléments
74	8575-0512	Chapiteau peint 5 éléments
75	8575-5508	Visserie habillage
76	8575-8033	Traverse support arrière 5 éléments
		BRÛLEUR M 100 ... FF
		Consulter la liste spécifique séparée du brûleur
80.1	9758-2063	Brûleur M 104 C FF
80.2	200000630	Brûleur M 105 CS FF
81	8575-7777	Rallonges pour les flexibles brûleur
82	9794-0171	Rallonge de réarmement
83	9794-9451	Clé 6 pans
84	9794-4238	Raccord
		TABLEAU DE COMMANDE
		Consulter la liste spécifique séparée du tableau de commande
		PREPARATEUR D’EAU CHAUDE SANITAIRE + KIT DE LIAISON
		Consulter la liste spécifique séparée du préparateur d’eau chaude sanitaire

11. GARANTIE

Vous venez d'acquérir un appareil DE DIETRICH et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement. Votre installateur et tout le réseau DE DIETRICH restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie
Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.
La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.
Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).
Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :
- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie contractuelle est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie contractuelle ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.
Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc…, ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France :
Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique :
Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Autres pays
Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

DE DIETRICH HEIZTECHNIK • Rheiner Strasse 151 • D-48282 EMSDETTEN
www.dedietrich.com • info@dedietrich.de

Verkaufsbüro Emsdetten : Tel. 0 25 72 / 23-179
Fax 0 25 72 / 23-451
Regionalverkaufsbüro Berlin : Tel. 030 / 5 65 01-391
Fax 030 / 5 65 01-465

Verkaufsbüro Neunkirchen : Tel. 0 68 21 / 98 05-0
Fax 0 68 21 / 98 05-31
Regionalverkaufsbüro Erding : Tel. 0 81 22 / 9 93 38-0
Fax 0 81 22 / 9 93 38-19

DE DIETRICH • SPINOFF - CENTER Romeinsestraat 10 • B-3001 LEUVEN / LOUVAIN • Tél. : 016 39 56 40
Fax : 016 39 56 49 • www.dedietrich.com

DE DIETRICH HEIZTECHNIK • Am Concorde Park 1 - B 4 / 28 • A-2320 SCHWECHAT / WIEN • Tél. : 01 / 706 40 60-0
Fax : 01 / 706 40 60-99 • www.dedietrich.com • office@dedietrich.at

Pour le LUXEMBOURG : les produits sont commercialisés par la société NEUBERG
NEUBERG SA • 39 rue Jacques Stas • L - 2010 LUXEMBOURG • Tél. : 02 401 401
Fax : 02 402 120 • www.dedietrich.com

Pour la SUISSE : les produits sont commercialisés par la société VESCAL
VESCAL SA • Systèmes de chauffage - Z.I de la Veyre, St-Légier 1800 VEVEY 1
Tel. : 021 943 02 22 • Fax : 021 943 02 33 • www.chauffer.ch

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S. au capital de 21 686 370 € • BP 30 • 57, rue de la Gare • F-67580 MERTZWILLER
Tél. : (+33) 03 88 80 27 00 • Fax : (+33) 03 88 80 27 99
www.dedietrich.com • N° IRC : 347 555 559 RCS STRASBOURG

AD001S

La société DE DIETRICH THERMIQUE, ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

MONTAGE GTU 124 FF - GTU 125 FF
GTU 1204 FF - GTU 1205 FF

Outillage nécessaire : - 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé de 13,
- 1 clé de 19.

Outillage nécessaire : - 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé de 13,
- 1 clé de 19.

Colisage :

Le tableau ci-dessous donne **les numéros des colis** qui composent la chaudière à installer.
Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

● GTU 124 FF / GTU 125 FF

Chaudière	GTU 124 FF HOR	GTU 124 FF VER	GTU 125 FF HOR	GTU 1205 FF VER	
Chaudière montée : Corps + Habillage + Isolation + Brûleur	FM 103	FM 103	FM 123	FM 123	 8800N102 contient les notices chaudière et brûleur glissées sous le chapiteau chaudière
Tableau de commande - B/TA (de base) ou - E/TA (Easymatic) ou - ER/TA (Easyradio) ou - D/TA (DIEMATIC 3)	FM126(1) ou FM127(2) ou FM130 ou FM129(3)	FM126(1) ou FM127(2) ou FM130 ou FM129(3)	FM126(1) ou FM127(2) ou FM130 ou FM129(3)	FM126(1) ou FM127(2) ou FM130 ou FM129(3)	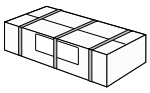 8800N075A contient la notice tableau
Ventouse - horizontale standard	DB 90		DB 90		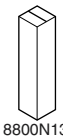 8800N135
Ventouse - verticale + 1 coude à 90°	DB 91	(noir) ou DB 89 (rouge) + DB 96	DB 91 (noir)	ou DB 89 (rouge) + DB 96	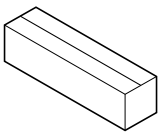 8800N136 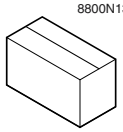 8800N137

(1) ou colis FM 15 (Tableau de base)*
(2) ou colis FM 102 (Tableau E avec sonde extérieure)*
(3) ou colis FM 101 (Tableau Diematic 3 sans CDI2)*

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant.
La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

*Livrés jusqu'à début 2005 mais non compatibles avec les colis ballons BH 103 et BH 104

Colisage :

Le tableau ci-dessous donne **les numéros des colis** qui composent la chaudière à installer.
Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

● GTU 1204 FF / GTU 1205 FF

Chaudière	GTU 1204 FF HOR L160	GTU 1204 FF VER L160	GTU 1205 FF HOR L160	GTU 1205 FF VER L160	GTU 1205 FF HOR L250	GTU 1205 FF VER L250	
Chaudière montée : Corps + Habillage + Isolation + Brûleur	FM 103	FM 103	FM 123	FM 123	FM 123	FM 123	8800N102 contient les notices chaudière et brûleur glissées sous le chapiteau chaudière
Tableau de commande -B/TA (de base) ou -E/TA (Easymatic) ou -ER/TA (Easyradio) ou -D/TA (DIEMATIC3)	FM 126 (1) ou FM 127 (2) ou FM 130 ou FM 129(3)	FM 126 (1) ou FM 127 (2) ou FM 130 ou FM 129(3)	FM 126 (1) ou FM 127 (2) ou FM 130 ou FM 129(3)	FM 126 (1) ou FM 127 (2) ou FM 130 ou FM 129(3)	FM 126 (1) ou FM 127 (2) ou FM 130 ou FM 129(3)	FM 126 (1) ou FM 127 (2) ou FM 130 ou FM 129(3)	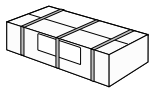 8800N075A contient la notice tableau
Ventouse - horizontale standard	DB 90		DB 90		DB 90		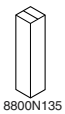 8800N135
Ventouse - verticale + 1 coude à 90°		DB 91 (noir) ou DB 89 (rouge) + DB 96		DB 91 (noir) ou DB 89 (rouge) + DB 96		DB 91 (noir) ou DB 89 (rouge) + DB 96	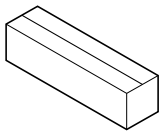 8800N136 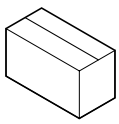 8800N137
Préparateur eau chaude sanitaire L 160 / L 250	BH103(4)	BH103(4)	BH103(4)	BH103(4)	BH104(4)	BH104(4)	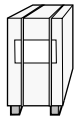 8800N030 contient la notice préparateur et la sonde ecs (uniquement BH103 et BH104)
Ensemble de liaison hydraulique chaudière/ballon	BH 73	BH 73	BH 73	BA 73	BH 75	BA 75	8800N046 contient la notice tubulures

(1) ou colis FM 15 (Tableau de base)*
(2) ou colis FM 102 (Tableau E avec sonde extérieure)*
(3) ou colis FM 101 (Tableau Diematic 3 sans CDI2)*
(4) les ballons BH 72 et BH 74 sont livrés jusqu'à début 2005

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant.
La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

*Livrés jusqu'à début 2005 mais non compatibles avec les colis ballons BH 103 et BH 104

⚠ Les ballons BH 103 et BH 104 ne sont compatibles qu'avec les tableaux FM 126, FM 127, FM 130 et FM 129. Le montage d'un autre tableau ne permet pas la protection du ballon par TA-System : Dans ce cas, il faut obligatoirement monter le colis EA 103 (anode magnésium)

1

Démontage du capot

1 Ouvrir la vitre.

2 Desserrer les 2 vis de fixation situées sur les côtés.

3 Dégager le capot des clips et des encoches en partie supérieure en le tirant à soi.

4 Décrocher le capot des encoches situées dans le bas des panneaux latéraux.

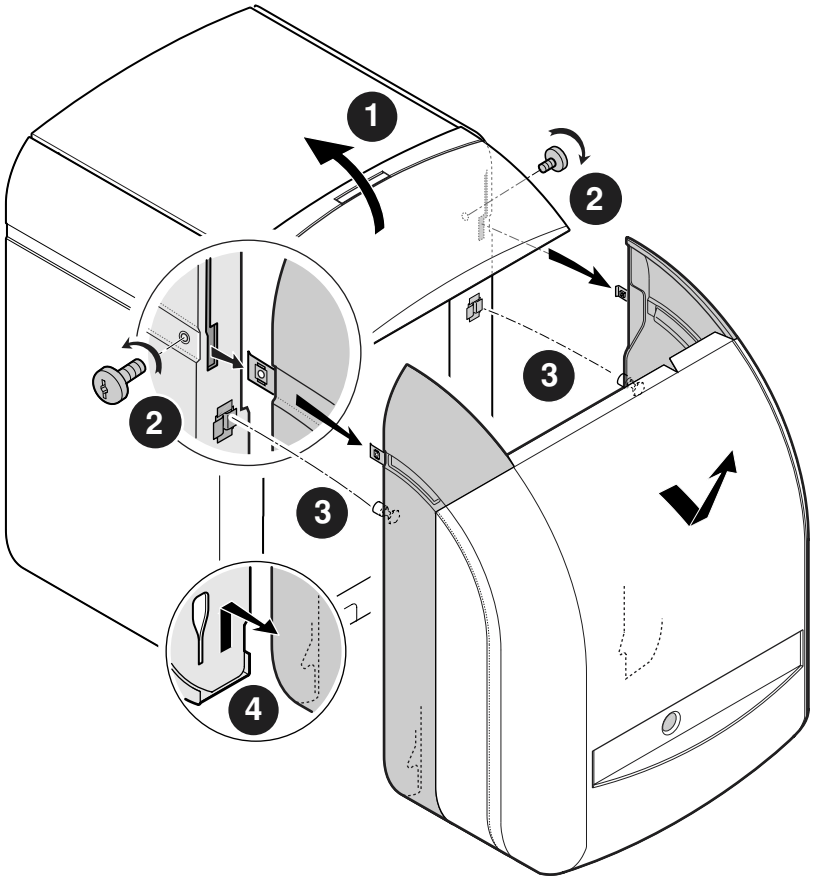

2 Inversion éventuelle du sens d'ouverture de la porte foyère en cas de nécessité (ouverture à gauche).

D'origine, la porte foyère s'ouvre vers la droite. Pour permettre l'ouverture de la porte foyère vers la gauche (en cas de nécessité absolue) :
- démonter le chapiteau et les panneaux latéraux, puis
- effectuer les opérations 2.1, 2.2 et 2.3 ci-après.

2.1

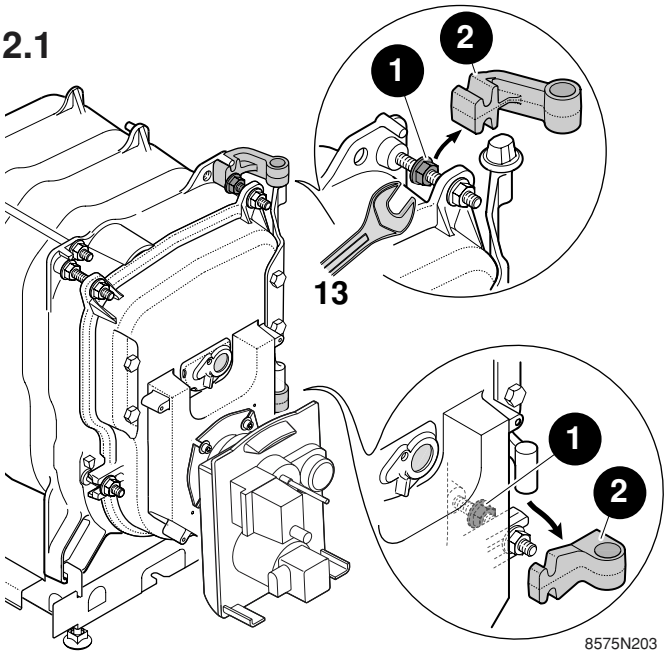

1 Desserrer les 2 écrous supérieur et inférieur.

2 Retirer les charnières inférieure et supérieure.

2.2

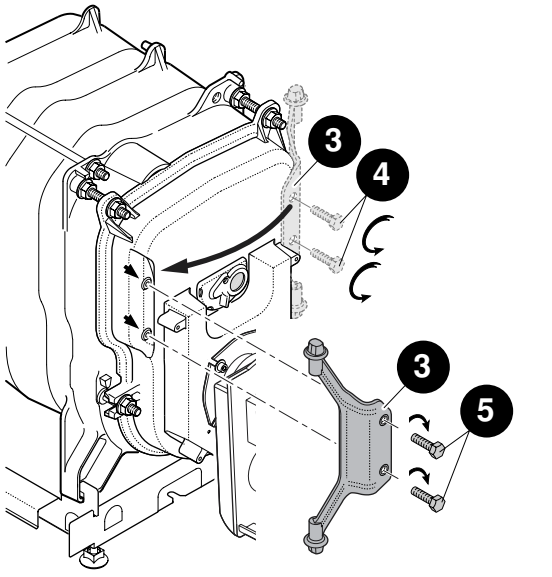

- Démonter l'axe en fonte 3 de la porte foyère fixé par les 2 vis 4. Remettre en place les 2 vis 4 du côté droit.

- Remonter l'axe en fonte 3 de la porte foyère du côté gauche à l'aide des 2 vis 5.

2.3

- Remonter les charnières (2) du côté gauche en les fixant à l'aide des écrous situés sur les axes de fixation de la porte foyère, du côté gauche, comme indiqué sur la vue ci-contre.

- Serrer les 2 écrous (6).

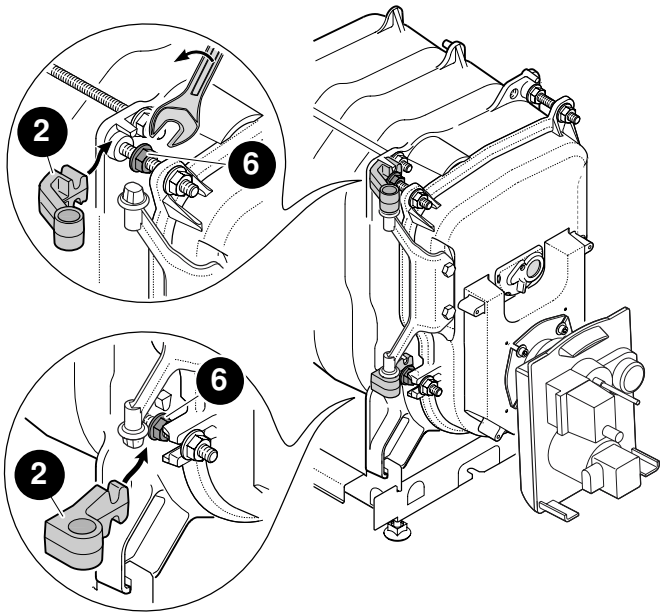

8575N205

3

Démontage du chapiteau

Tirer le chapiteau vers l'arrière et le décrocher des 2 douilles situées sur les panneaux latéraux.

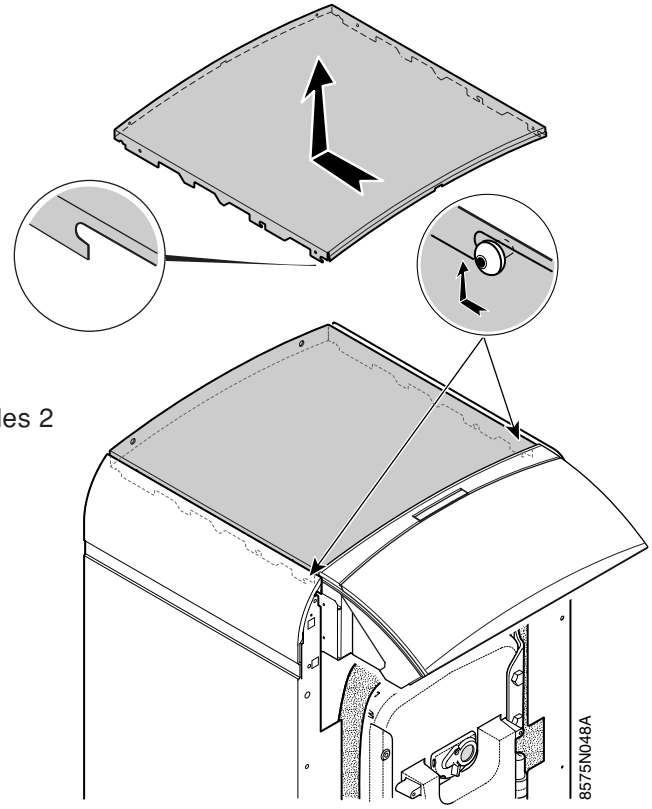

4

Version valable pour les colis tableau FM15 à FM18 ; FM101 à FM102

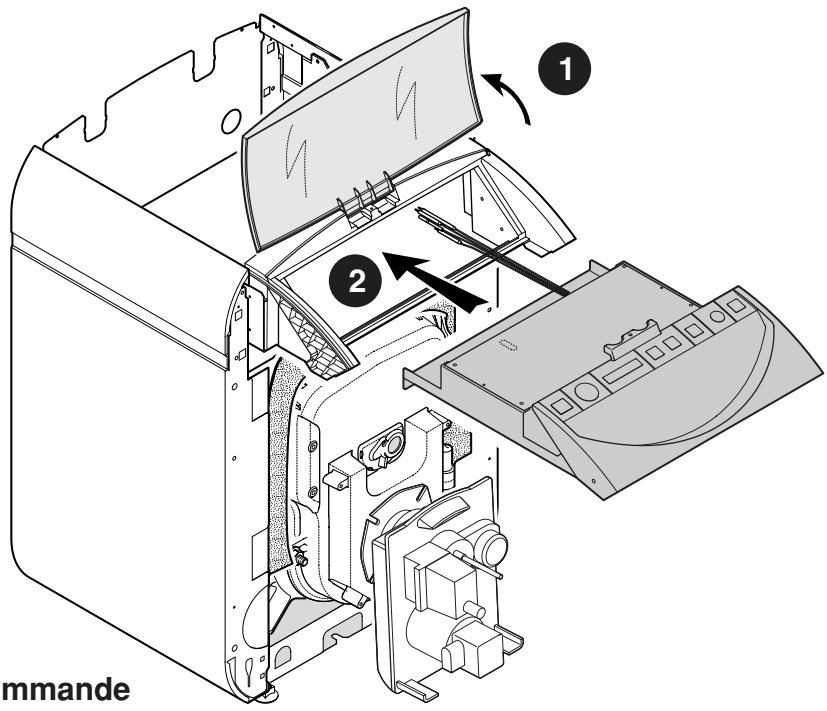

8575N037A

Mise en place du tableau de commande

1. Soulever la vitre.
2. Glisser le tableau de commande dans l'ouverture.

Version valable pour les colis tableau FM126 à FM134

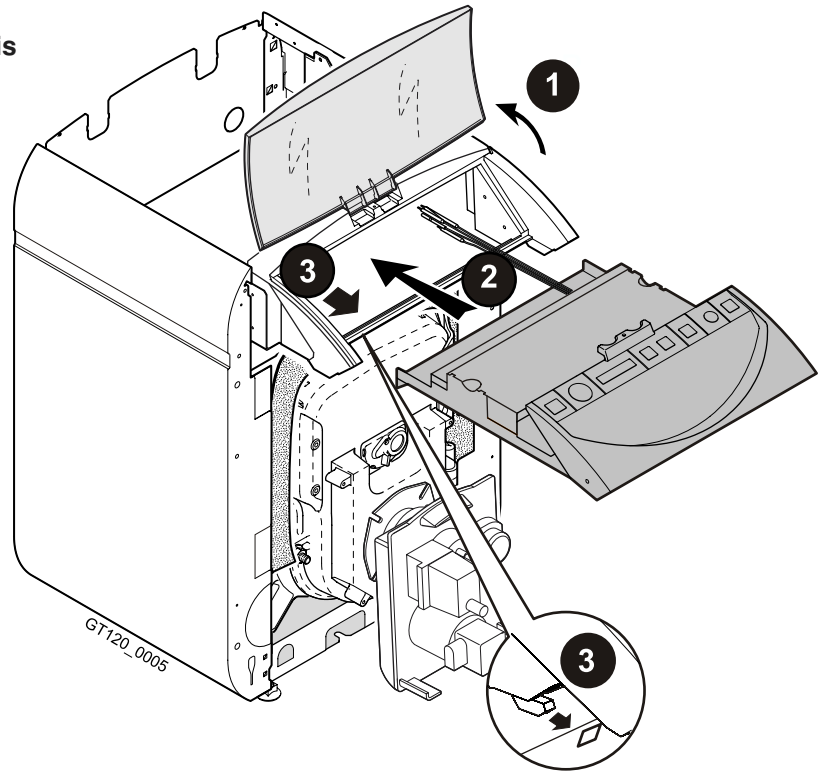

Mise en place du tableau de commande

1. Soulever la vitre.
2. Glisser le tableau de commande dans l'ouverture.
3. Tirer le tableau vers l'avant jusqu'au blocage de celui-ci

5

Version valable pour les colis tableau FM15 à FM18 ; FM101 à FM102

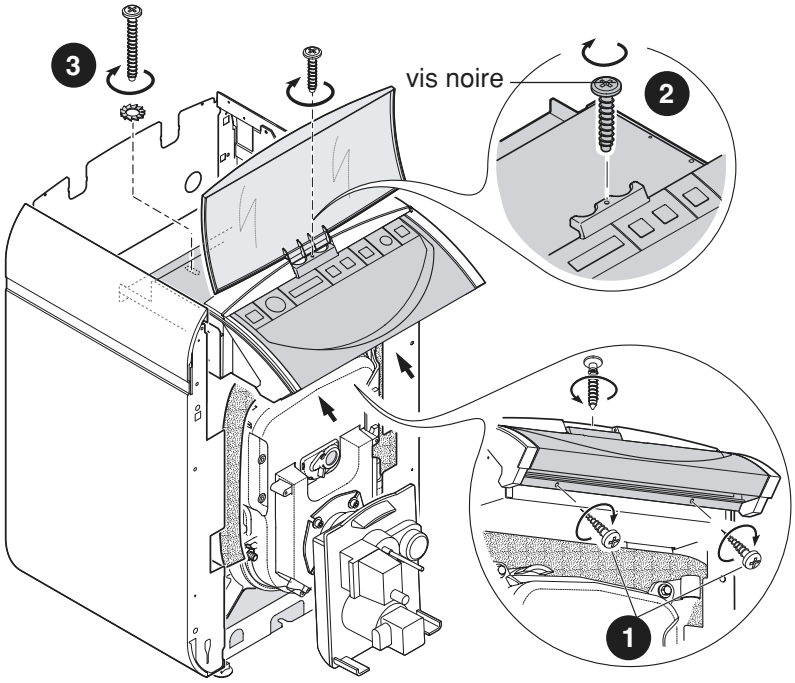

Fixer le tableau de commande

1 Fixer la partie inférieure avant du tableau de commande sur la traverse à l'aide de 2 vis à tôle.

2 Fixer la partie supérieure du tableau de commande avec la vis noire pour plastique fournie à cet effet.

3 Fixer avec la vis à tôle 3,9x32 + rondelle à dents l'arrière du tableau de commande sur le dessus de la chaudière.

8575N038B

Version valable pour les colis tableau FM126 à FM134

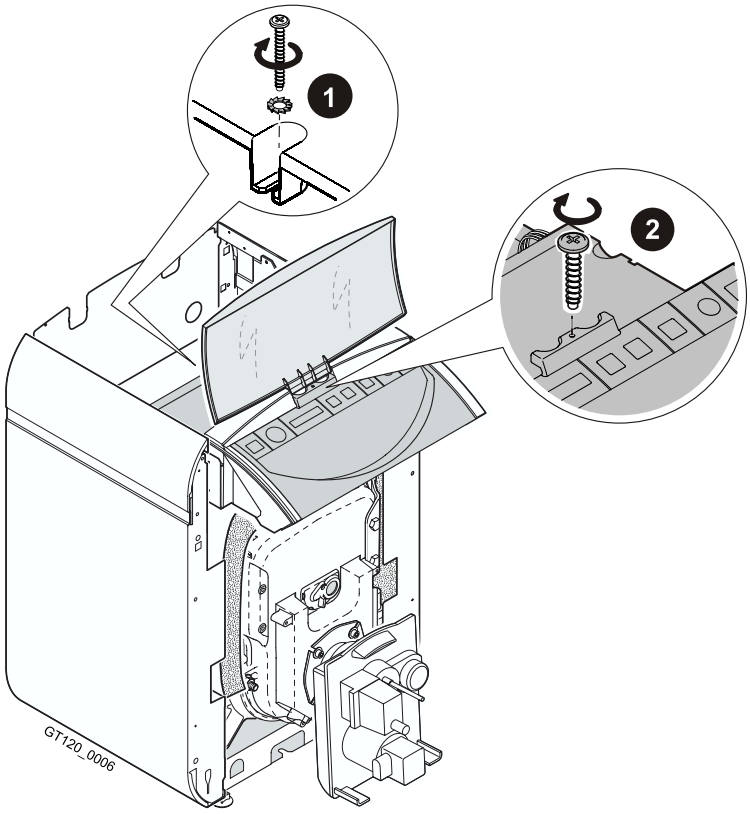

Fixer le tableau de commande

1 Fixer avec la vis à tôle 3,9x13 + rondelle à dents l'arrière du tableau de commande sur le dessus de la chaudière..

2 Fixer la partie supérieure du tableau de commande avec la vis noire pour plastique fournie à cet effet.

6 Mise en place du câble brûleur

❶ Monter le passe-fil pour câble brûleur (livré dans le sachet notice) dans l'encoche prévue au niveau du support de tableau, du côté opposé aux charnières de la porte foyère, conformément aux normes de sécurité européennes (d'origine : côté gauche. Si le sens d'ouverture de la porte foyère a été inversé : côté droit).
Placer le câble brûleur dans le passe-fil.

❷ Monter le serre-câble sur le panneau latéral (du côté où est placé le câble brûleur).
Régler la longueur du câble de façon à ce qu'il faille débrancher la prise du câble brûleur pour ouvrir la porte foyère.

❸ Fixer le câble brûleur dans le serre-câble à l'aide des 2 vis ø 3,5 x 25.
Glisser le surplus de câble vers l'arrière entre l'isolation et le panneau latéral.

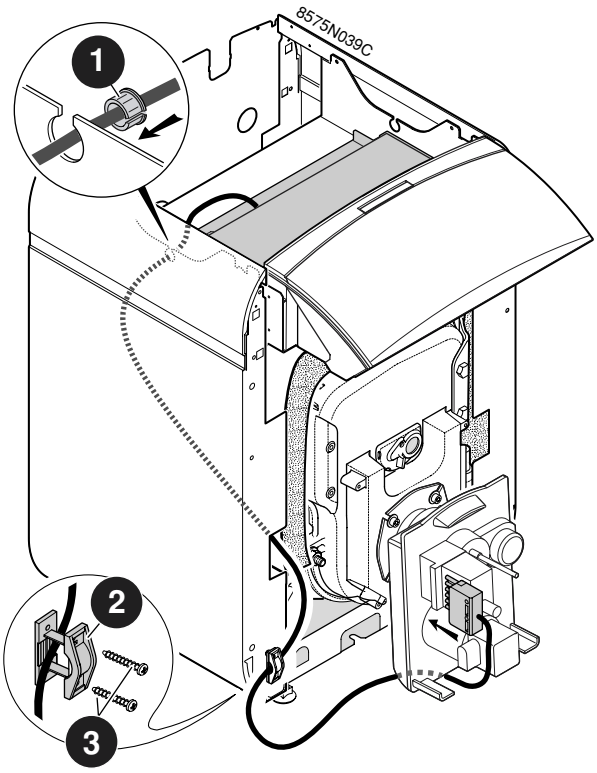

7

⚠ **Version valable pour les colis tableau FM15 à FM18 ; FM101 à FM102**

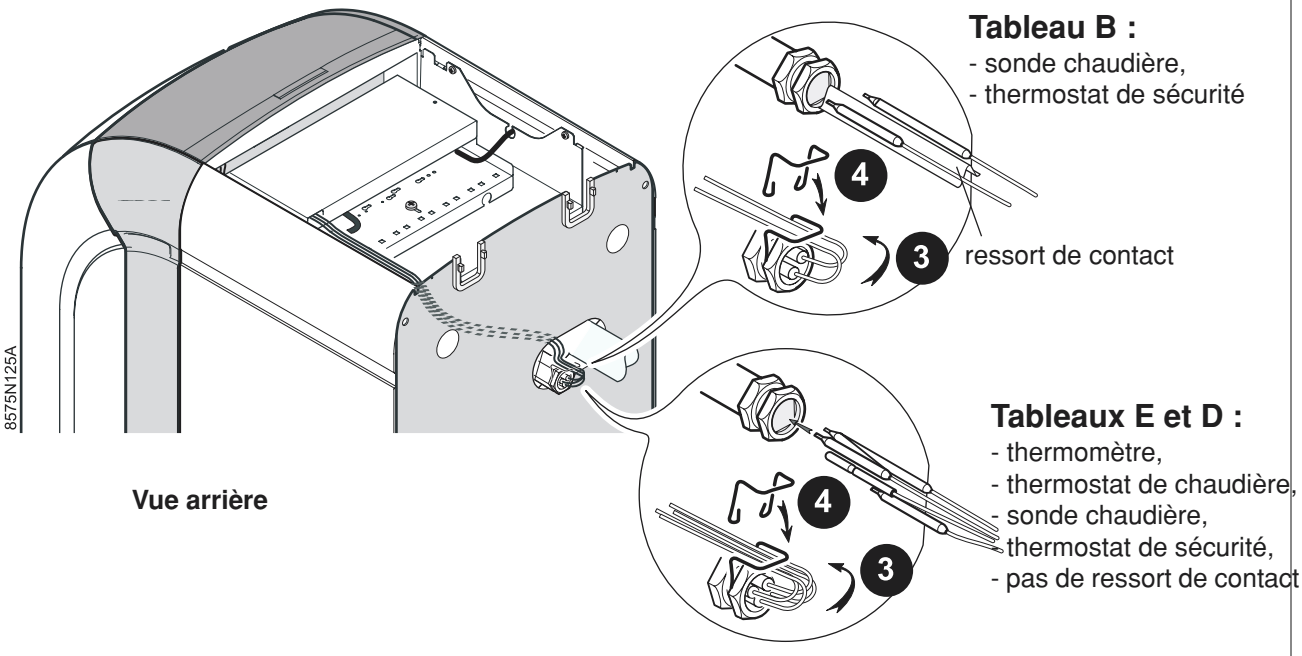

Vue arrière

Mise en place des bulbes

❸ Mettre en place les bulbes (le nombre varie selon le type de tableau de commande) dans le doigt de gant à l'arrière de la chaudière.

Utiliser le ressort de contact pour doigt de gant (livré dans le sachet notice chaudière) si les bulbes sont au nombre de 2. (S'ils sont au nombre de 4 le ressort de contact pour doigt de gant est inutile).

- Maintenir les câbles à l'aide du ressort pour doigt de gant ❹ .

7

Version valable pour les colis tableau FM126 à FM134

Mise en place des bulbes

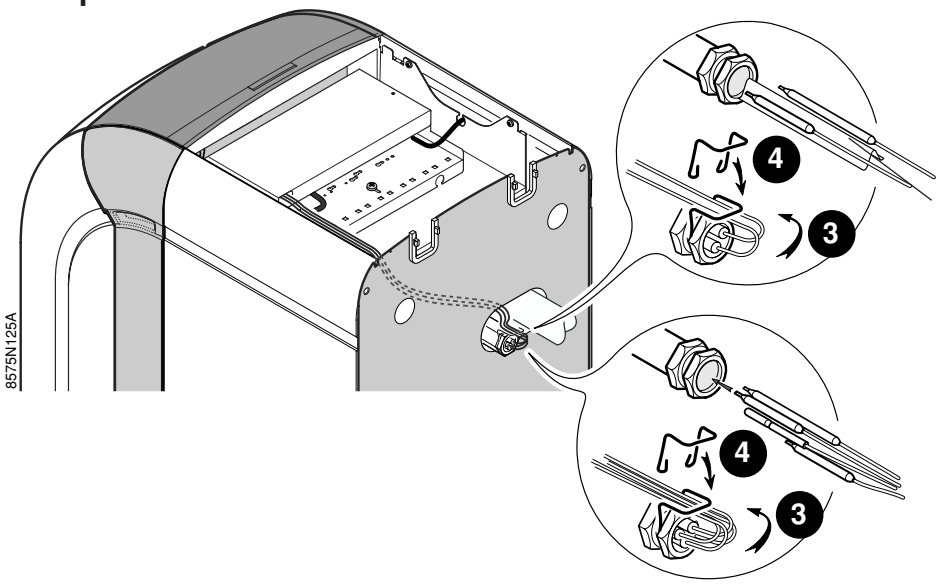

Tableau B/TA :
- sonde chaudière,
- thermostat de sécurité

Ressort de contact

Tableaux E/TA, ER/TA et D/TA :
- thermomètre,
- thermostat de chaudière,
- sonde chaudière,
- thermostat de sécurité,
- pas de ressort de contact

3 Mettre en place les bulbes (le nombre varie selon le type de tableau de commande) dans le doigt de gant à l'arrière de la chaudière.

Utiliser le ressort de contact pour doigt de gant (livré dans le sachet notice chaudière) si les bulbes sont au nombre de 2. (S'ils sont au nombre de 4 le ressort de contact pour doigt de gant est inutile).

- Maintenir les câbles à l'aide du ressort pour doigt de gant **4** .

8 Remontage du capot avant et du chapiteau

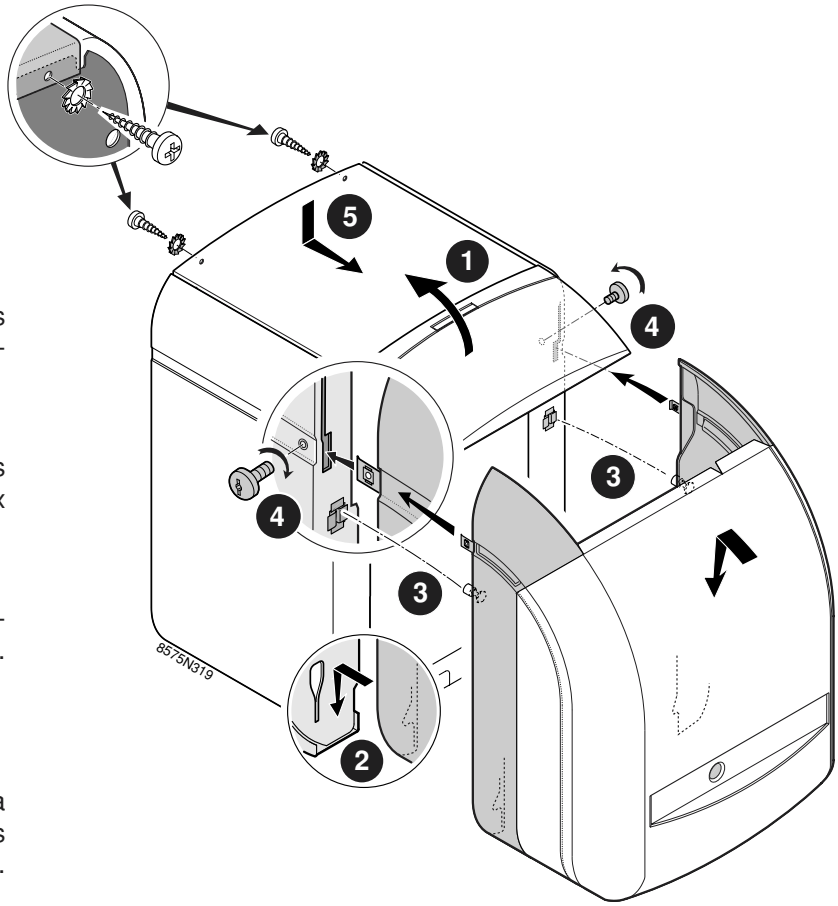

- Remontage du capot avant :

1 Soulever la vitre.

2 Accrocher le capot avant dans les ouvertures situées dans le bas des panneaux latéraux.

3 Engager le capot avant dans les clips et les encoches des panneaux latéraux.

4 Remettre en place les 2 vis de fixation situées sur les panneaux latéraux.

- Remontage du chapiteau :

5 Remonter le chapiteau et le fixer à l'aide de 2 vis + rondelles à dents (livrées dans le sachet notice jaquette).

9

Mise à niveau de la chaudière

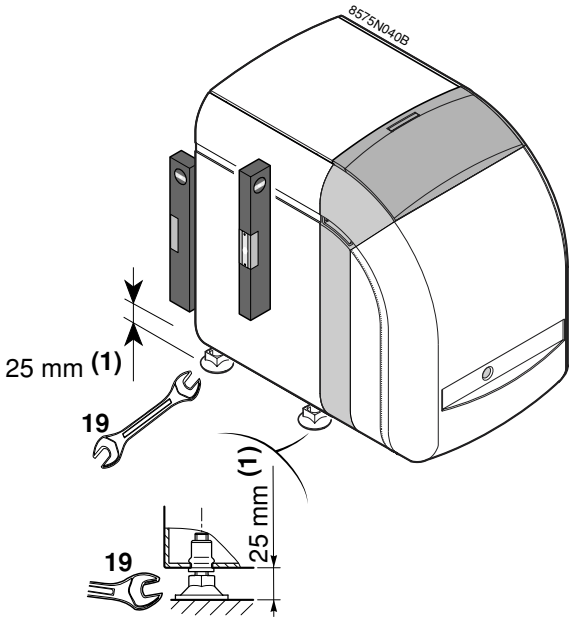

- Mettre la chaudière à niveau en agissant sur les pieds réglables (prémontés sur le socle).

(1) cote de base 25 mm,
réglage possible de 25 à 40 mm.
Remarque : si la chaudière est prévue pour être placée sur un préparateur L 160 visser les pieds à fond, jusqu'en butée.

*

10

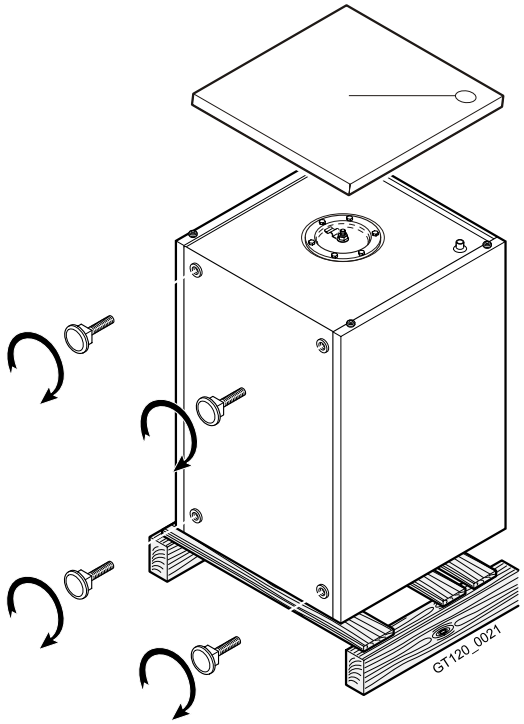

Montage des pieds

- Visser les 4 pieds réglables (livrés dans le sachet notice du préparateur) sur le fond du ballon.

11

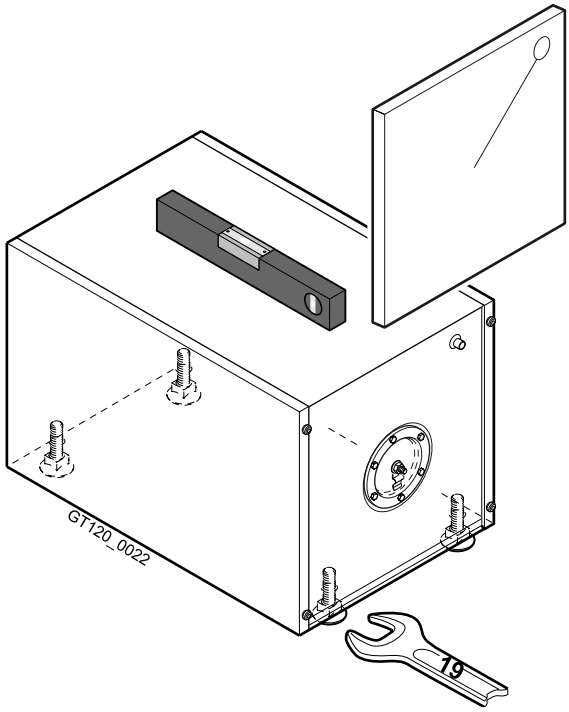

Mise à niveau du ballon

- Mettre le ballon à niveau en agissant sur les pieds réglables.

Cote de base 35 mm,
réglage possible de 35 à 40 mm.

12

Montage de la chaudière sur le préparateur

Nota : manipuler la chaudière en utilisant deux tubes ø 3/4” placés comme indiqué sur la vue ou par les deux poignées situées en partie inférieure de chaque côté de la chaudière.

	A
GTU 1204 FF	431
GTU 1205 FF / 160 L	247
GTU 1205 FF / 250 L	431

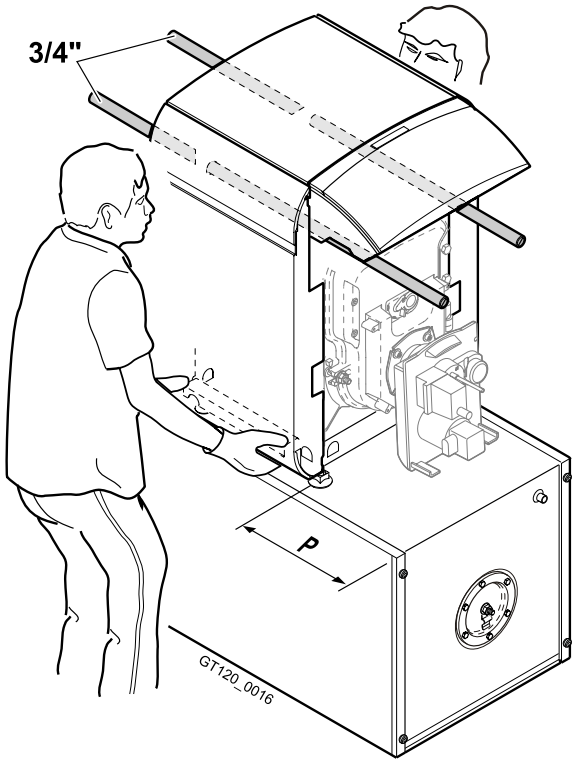

13 Remontage du capot avant et du chapiteau

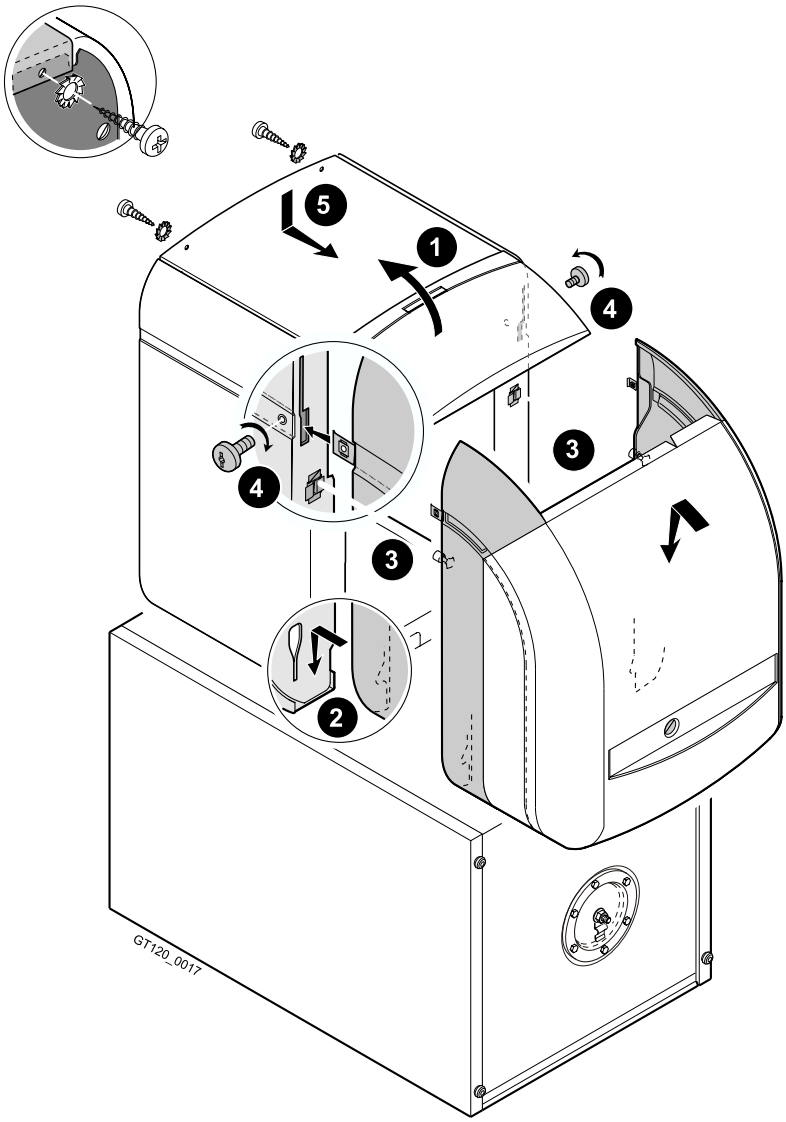

- Remontage du capot avant :

1 Soulever la vitre.

2 Accrocher le capot avant dans les ouvertures situées dans le bas des panneaux latéraux.

3 Engager le capot avant dans les clips et les encoches des panneaux latéraux.

4 Remettre en place les 2 vis de fixation situées sur les panneaux latéraux.

- Remontage du chapiteau :

5 Remonter le chapiteau et le fixer à l'aide de 2 vis + rondelles à dents (livrées dans le sachet notice jaquette).

14

Mise en place des tubulures de liaison chaudière/échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire

Se reporter au feuillet de montage livré avec le kit BH 73 ou BH75.

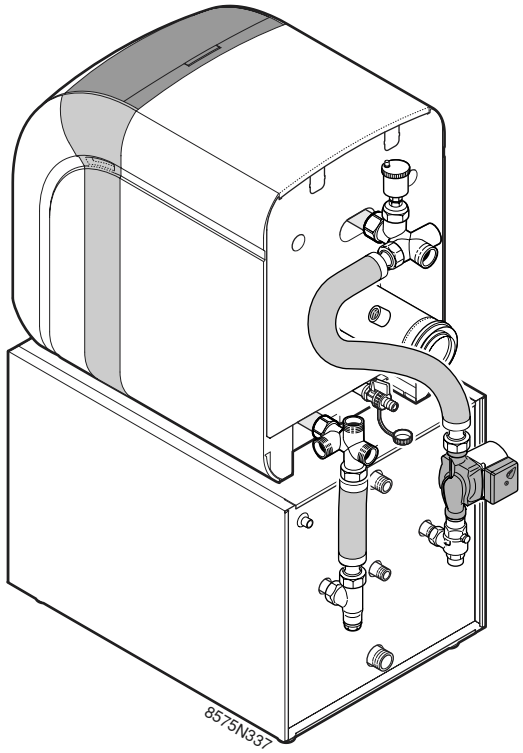

15

Version valable pour les combinaisons: colis tableau FM15 à FM18 ; FM101 à FM102 et colis ballon BH72 à BH74.

Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire

1 Faire passer le câble de la sonde dans la gaine du préparateur d'eau chaude sanitaire.

2 Introduire la sonde eau chaude sanitaire dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon.
Effectuer le raccordement électrique conformément à la notice du tableau de commande.

3 Mettre en place l'isolation thermique du tampon en la glissant entre le fil de masse de l'anode et le tampon.

4 Accrocher le panneau avant du préparateur d'eau chaude sanitaire.

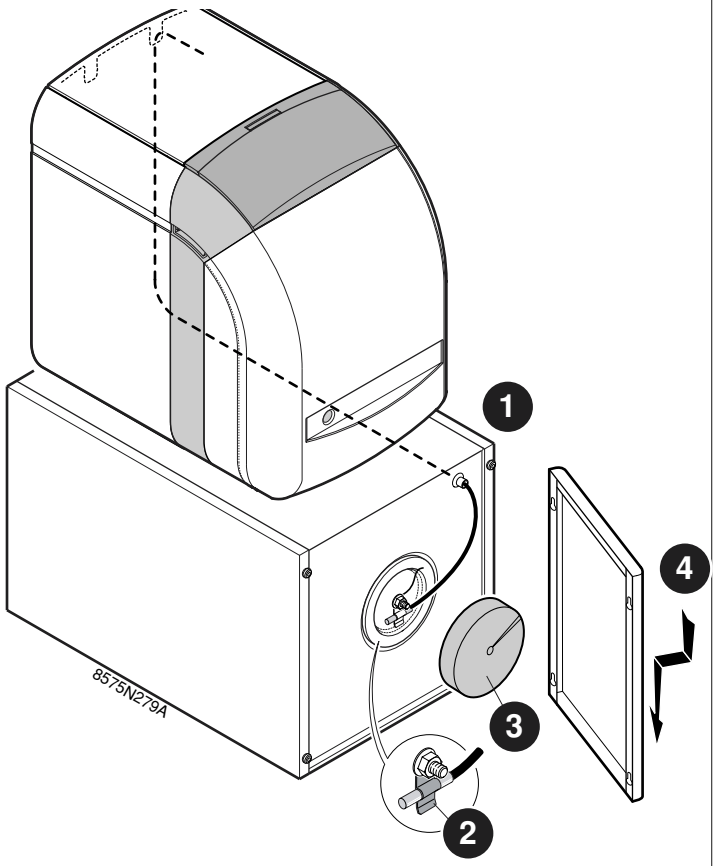

Version valable pour les combinaisons : colis tableau FM126 à FM134 et colis ballon BH103 à BH104.

Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire du raccordement électrique TAS et du panneau avant du ballon.

1 Faire passer le câble de la sonde et l'anode TAS dans la gaine du préparateur d'eau chaude sanitaire.

2 Connecter le clip sur la cosse montée d'origine sur le tampon.

3 Mettre en place la cosse ronde directement sur la partie filtée de l'anode TAS et la maintenir en position à l'aide de la rondelle à dents et de l'écrou.

4 Introduire la sonde eau chaude sanitaire dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon.
Effectuer le raccordement électrique conformément à la notice du tableau de commande.

5 Mettre en place l'isolation thermique.

6 Accrocher le panneau avant du préparateur d'eau chaude.

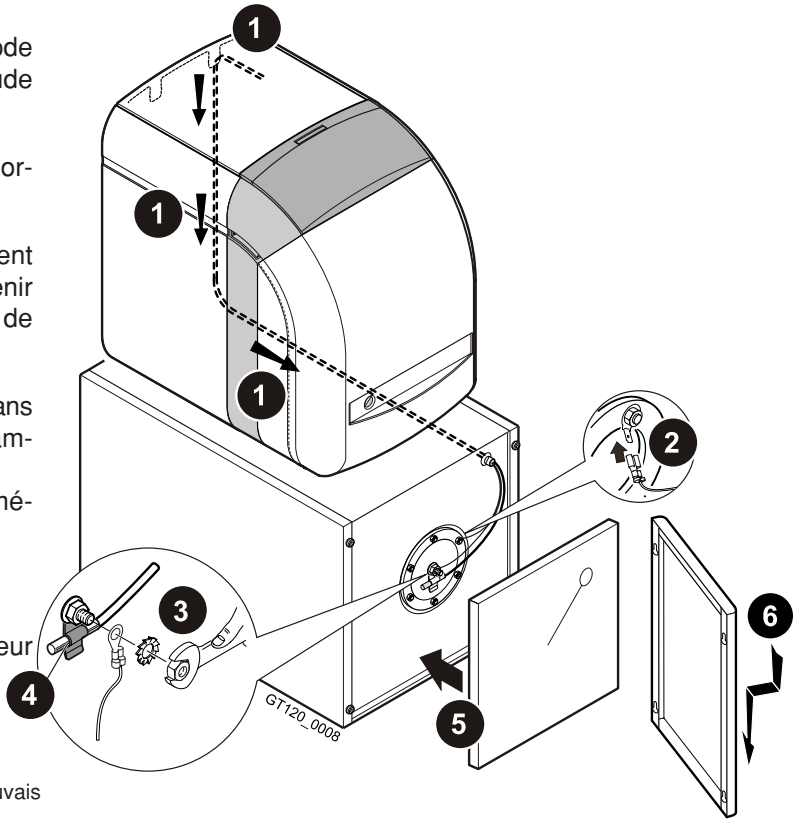

Le câble d'alimentation est doté d'un système de détrompage (clip et cosse ronde), évitant tout mauvais raccordement pouvant endommager le TAS

DE DIETRICH HEIZTECHNIK • Rheiner Strasse 151 • D-48282 EMSDETTEN
www.dedietrich.com • info@dedietrich.de

Verkaufsbüro Emsdetten : Tel. 0 25 72 / 23-179
Fax 0 25 72 / 23-451
Regionalverkaufsbüro Berlin : Tel. 030 / 5 65 01-391
Fax 030 / 5 65 01-465

Verkaufsbüro Neunkirchen : Tel. 0 68 21 / 98 05-0
Fax 0 68 21 / 98 05-31
Regionalverkaufsbüro Erding : Tel. 0 81 22 / 9 93 38-0
Fax 0 81 22 / 9 93 38-19

DE DIETRICH • SPINOFF - CENTER Romeinsestraat 10 • B-3001 LEUVEN / LOUVAIN • Tél. : 016 39 56 40
Fax : 016 39 56 49 • www.dedietrich.com

DE DIETRICH HEIZTECHNIK • Am Concorde Park 1 - B 4 / 28 • A-2320 SCHWECHAT / WIEN • Tél. : 01 / 706 40 60-0
Fax : 01 / 706 40 60-99 • www.dedietrich.com • office@dedietrich.at

Pour le LUXEMBOURG : les produits sont commercialisés par la société NEUBERG
NEUBERG SA • 39 rue Jacques Stas • L - 2010 LUXEMBOURG • Tél. : 02 401 401
Fax : 02 402 120 • www.dedietrich.com

Pour la SUISSE : les produits sont commercialisés par la société VESCAL
VESCAL SA • Systèmes de chauffage - Z.I de la Veyre, St-Légier 1800 VEVEY 1
Tel. : 021 943 02 22 • Fax : 021 943 02 33 • www.chauffer.ch

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S. au capital de 21 686 370 € • BP 30 • 57, rue de la Gare • F-67580 MERTZWILLER
Tél. : (+33) 03 88 80 27 00 • Fax : (+33) 03 88 80 27 99
www.dedietrich.com • N° IRC : 347 555 559 RCS STRASBOURG

AD001S

La société DE DIETRICH THERMIQUE, ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.